

RAPPORT

NATURE ET FINANCE : MÉTRIQUES ET OUTILS POUR UN LANGAGE COMMUN

Juin 2026



**INSTITUT
DE LA FINANCE
DURABLE**

PARIS EUROPLACE

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	5
INTRODUCTION	17
I. MÉTRIQUES ET OUTILS OPÉRATIONNELS POUR REPORTER SUR LA NATURE	25
A. Tableau complet des métriques et outils opérationnels pour les acteurs financiers	30
B. Notice d'accompagnement du tableau	33
II. LES ÉTAPES PRÉALABLES AU REPORTING : IDENTIFIER ET ÉVALUER SES ENJEUX NATURE	43
A. Localiser ses interfaces avec la nature	45
B. Evaluer ses dépendances et impacts à la nature	50
C. Analyser ses risques et ses opportunités liés à la nature	56
D. Préparer une réponse stratégique et opérationnelle	61
III. RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LES CADRES DE REPORTING NATURE	65
A. Rappel sur les cadres de reporting nature existants	66
B. L'exercice de double matérialité sur l'ESRS E4	70
C. L'Article 29 de la Loi Energie Climat	73
D. Interopérabilité CSRD – TNFD	75
ANNEXES	79
Annexe 1: Localiser ses interfaces à la nature	80
Annexe 2: Evaluer ses dépendances et ses impacts à la nature	81
Bibliographie & ressources utiles pour opérationnaliser son reporting nature	82
Liste des institutions membres du groupe de travail «Biodiversité et capital naturel» de l'Institut de la Finance Durable	83
Remerciements	84



NATURE ET FINANCE :
MÉTRIQUES ET OUTILS POUR
UN LANGAGE COMMUN

SYNTHÈSE

Le déploiement d'un reporting nature robuste constitue aujourd'hui un enjeu clé pour les entreprises comme pour les acteurs financiers. Au-delà des exigences réglementaires et des obligations de transparence, il représente **une opportunité de construire un langage commun permettant une meilleure compréhension des dépendances, impacts, risques et opportunités liés à la nature.**

En rapprochant les besoins des acteurs financiers des informations produites par les entreprises, le reporting nature peut devenir **un levier de dialogue, d'engagement et d'allocation plus efficace des capitaux.** Le défi n'est donc plus seulement de produire davantage de données, mais de rendre celles-ci lisibles et mobilisables pour la décision financière.

C'est dans cette perspective que l'Institut de la Finance Durable propose un parcours de lecture permettant de transformer les données disponibles en indicateurs utiles au pilotage des portefeuilles.

La matrice produite dans ce cadre avec les acteurs de la Place de Paris ne vise ni à créer de nouveaux indicateurs ni à remplacer les cadres existants. Elle a pour ambition de **faire le lien entre les données produites par les entreprises et les besoins des institutions financières,** afin de faciliter leur exploitation opérationnelle et de renforcer le dialogue entre financeurs et entreprises.

SI LES CADRES VOLONTAIRES ET RÉGLEMENTAIRES SE CONSOLIDENT, L'EXERCICE DE REPORTING NATURE RESTE UN EXERCICE PEU MATURE CHEZ LES ACTEURS FINANCIERS.

Les cadres d'analyse sur les enjeux économiques et financiers liés à la nature gagnent en précision depuis quelques années. La **Network for Greening the Financial System (NGFS)**, en collaboration avec la Banque de France, a notamment récemment publié **un cadre conceptuel pour l'identification et l'analyse des risques financiers liés à la nature.**

Les cadres de reporting se sont également multipliés en parallèle dans un contexte où le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal crée une incitation à communiquer sur ces enjeux¹. La *Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)*, l'Article 29 de la Loi Energie Climat en France, le cadre de la *Taskforce on Nature Financial Disclosure (TNFD)*, etc.: ces cadres amènent les entreprises et les acteurs financiers à identifier leurs enjeux et à engager des actions pour les gérer. Ils contribuent également à l'émergence d'un langage commun entre les organisations, favorisant une meilleure compréhension des sujets et facilitant la mise en œuvre des actions et mesures.

Cependant, **moins de 1% des entreprises cotées en bourse à l'échelle mondiale ont communiqué sur leurs impacts sur la biodiversité dans leurs rapports (IPBES, 2026).** L'analyse des enjeux liés à la nature reste ainsi peu mature. À titre d'illustration, **39% des entreprises européennes soumises à la CSRD ont identifié en 2024 les enjeux liés à la biodiversité comme matériels (contre 98% pour l'ESRS E1 sur le changement climatique).** Concernant les entreprises françaises soumises à la CSRD, 53% des entreprises non financières ont évalué l'enjeu comme matériel, contre 31% des entreprises financières.

¹ Voir la cible 15 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal: <https://www.unep.org/fr/resources/cadre-mondial-de-la-biodiversite-de-kunming-montreal>

LA PERTINENCE DES INDICATEURS PRÉSENTS DANS LES CADRES VARIE SELON LA TYPOLOGIE D'ACTEURS : CERTAINES MÉTRIQUES PEUVENT ÊTRE NOTAMMENT UTILES POUR LES ENTREPRISES ET S'AVÉRER DIFFICILES À EXPLOITER DIRECTEMENT PAR LES ACTEURS FINANCIERS.

Si certains indicateurs s'avèrent utiles pour les entreprises non financières afin d'identifier et gérer leurs enjeux liés à la nature à l'échelle de leurs sites, ils peuvent en revanche s'avérer moins exploitables directement pour le pilotage des activités des institutions financières. Par exemple les données brutes liées à *l'emprise spatiale d'une entreprise, sa consommation totale d'eau, les volumes de déchets ou de pollutions*, constituent des indicateurs utiles aux entreprises pour piloter leur stratégie. Si **ces points de données peuvent être également pertinents à des fins de transparence dans le cadre du dialogue financeurs-entreprises**, ils ont néanmoins besoin d'être contextualisés par les acteurs financiers pour être plus directement exploitables. Par exemple, en croisant les données avec la localisation des activités (zones à risque de stress hydrique, etc.), avec des seuils d'émission de polluant (réglementaires ou non), et en effectuant des comparaisons au sein d'un même secteur.

Il convient de souligner par ailleurs que les indicateurs utiles au pilotage des institutions financières peuvent varier sensiblement selon les secteurs financiers (banque, assurance, investissement, etc.).

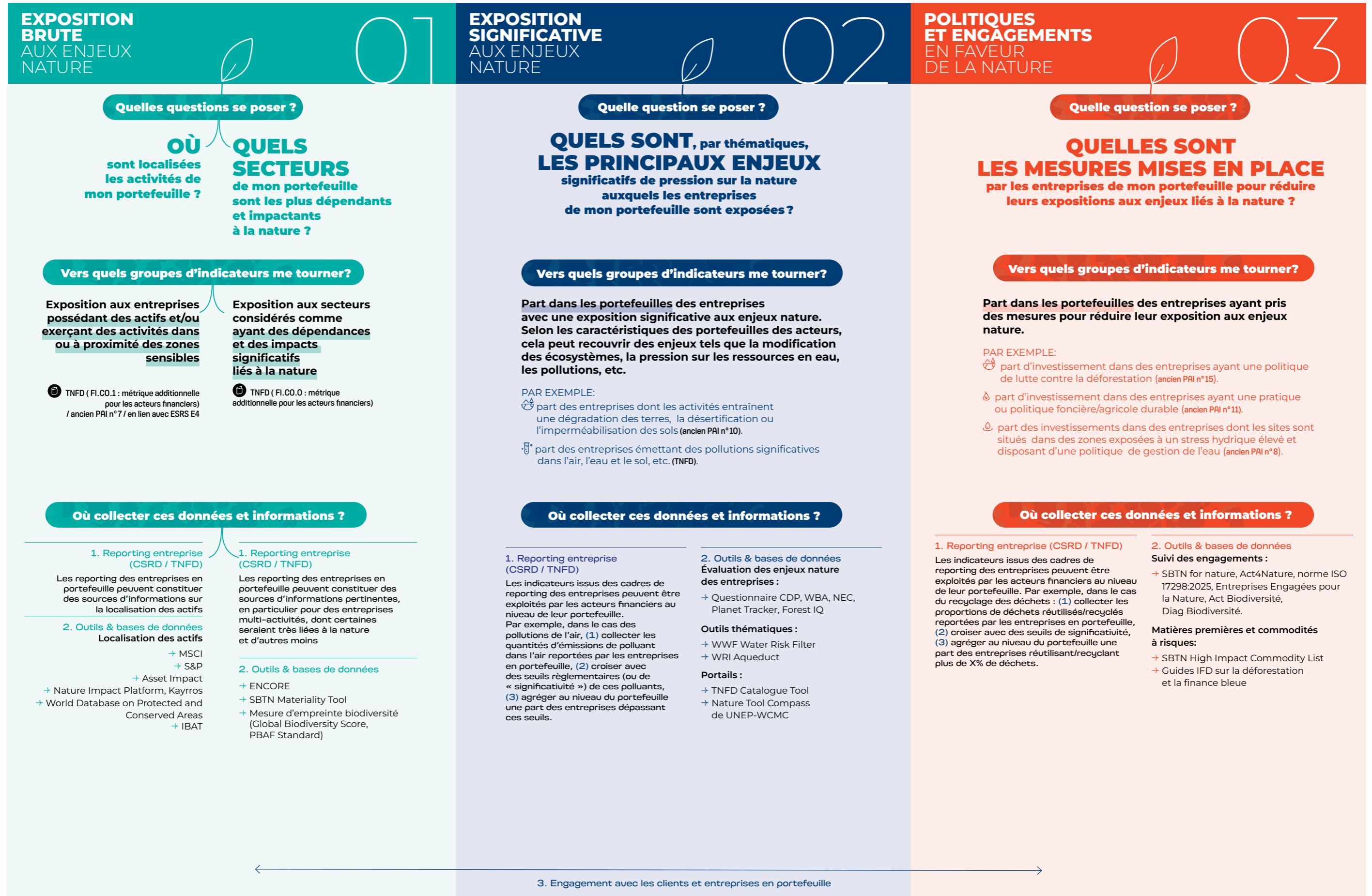
MALGRÉ UNE ABONDANCE RELATIVE DE DONNÉES SUR LA NATURE, LA BOÎTE À OUTILS DISPONIBLE POUR LE REPORTING DES ACTEURS EST ENCORE LOIN D'ÊTRE PARFAITE, TANT EN TERMES DE COUVERTURE DES ENJEUX QUE DE ROBUSTESSE.

La capacité à construire des indicateurs suppose pour les entreprises et les institutions financières un accès à de la donnée granulaire sur des enjeux matériels pour elles, ainsi que des outils adaptés. Or, les données «nature» peuvent couvrir des thématiques variées telles que les pollutions, les écosystèmes, les espèces ou encore les enjeux liés à l'eau, ce qui nécessite un travail préalable important d'identification et de priorisation des enjeux. **Il existe par ailleurs encore un décalage significatif entre de nombreux indicateurs définis dans les cadres de reporting relatifs à la nature et la capacité effective des entreprises et des institutions financières à collecter les données nécessaires pour répondre à ces derniers.**

LA MÉTRIQUE UNIQUE N'EXISTE PAS POUR LA NATURE, MAIS IL EST POSSIBLE DE SE CONCENTRER SUR UN SOCLE D'INDICATEURS PERTINENTS POUR LESQUELS DES SOURCES D'INFORMATIONS COMMENCENT À SE STRUCTURER. L'INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE PROPOSE UNE MATRICE DE LECTURE PERMETTANT DE NAVIGUER ENTRE CES INDICATEURS ET CES DONNÉES.

L'analyse des dépendances, impacts, risques et opportunités (DIRO) liés à la nature ne peut pas reposer sur un indicateur unique (IPBES, 2026). Cet exercice implique le suivi de plusieurs métriques adressant les différentes pressions exercées sur la nature et couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'acteur économique.

L'IFD a conduit des travaux avec la Place de Paris pour identifier les métriques les plus opérationnelles en croisant les indicateurs des cadres, les outils et bases de données disponibles pour le reporting des acteurs. Sur la base de ces travaux, une matrice de lecture a été construite pour naviguer entre ces métriques selon un parcours permettant de qualifier son exposition aux enjeux liés à la nature.



Ce tableau vise à accompagner les acteurs financiers pour accélérer et renforcer leur reporting nature, en :

- **proposant un parcours permettant aux institutions financières d'identifier les leviers pour construire des indicateurs utiles à l'échelle du portefeuille ;**
- **établissant un lien plus explicite entre les besoins des institutions financières et les reporting des entreprises non financières (dont les données commencent à devenir exploitables), renforçant ainsi le dialogue financeurs – entreprises.**

L'ambition n'est pas de définir de nouvelles métriques nature, les indicateurs mis en évidence étant exclusivement issus de cadres existants tels que la *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures* (TNFD), la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) et la *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR). Il ne s'agit pas non plus de recenser de manière exhaustive les indicateurs existants. L'ambition du travail effectué avec les membres de l'IFD est de **présenter, de manière pédagogique, différents indicateurs pertinents du point de vue des acteurs financiers**, pour lesquels il existe des sources de données opérationnelles.

Le parcours se décline en trois étapes :

- 1 La première étape consiste à identifier ses risques potentiels liés aux enjeux nature, en s'appuyant notamment sur des indicateurs :
- *De la localisation des actifs dans ou à proximité de zones sensibles (groupe d'indicateurs n°1) ;*
 - *D'évaluation du niveau de dépendances et d'impacts sur la nature des secteurs et activités économiques de son portefeuille (groupe d'indicateurs n°2).*

Exemple de mise en pratique

Une part importante des actifs de mon portefeuille est située en Amazonie, zone particulièrement sensible du point de vue de la déforestation, de la dégradation de la biodiversité, etc. Par ailleurs, mon portefeuille est exposé de manière significative au secteur agroalimentaire, sensible également sur ces enjeux. Ces deux constats me conduisent à passer à la deuxième étape pour approfondir l'évaluation et caractériser de manière plus granulaire l'exposition des entreprises de mon portefeuille aux enjeux identifiés.

2 La deuxième étape consiste à évaluer de manière plus granulaire l'exposition aux risques liés à la nature. Il s'agit d'affiner l'analyse à l'échelle du portefeuille par exemple en identifiant des seuils de significativité sur les impacts environnementaux (réglementaires ou non), en effectuant des comparaisons avec les entreprises comparables du même secteur, ou en précisant la localisation des activités de l'entreprises y compris dans sa chaîne de valeur.

Exemple de mise en pratique

Une entreprise de mon portefeuille est implantée dans une région soumise à un stress hydrique et présente des niveaux de consommation d'eau supérieurs à ceux d'autres entreprises similaires et situées dans la même zone.

3 La troisième étape consiste à identifier les actions mises en place par les entreprises en portefeuille permettant de réduire leurs expositions aux risques liés à la nature à travers les politiques, les engagements et autres mesures favorables à la nature. Cette dernière étape doit conduire *in fine* les acteurs financiers à orienter leurs financements vers les entreprises mettant en place des politiques et mesures de gestion de leurs enjeux environnementaux.

Exemple de mise en pratique

X % des commodités agricoles d'une entreprise de mon portefeuille proviennent d'un programme de gestion durable. Quel pourcentage de commodités dois-je considérer comme souhaitable, et quel objectif en pourcentage d'entreprises devant respecter ce seuil de mon portefeuille dois-je fixer ? Par ailleurs, est-il possible de fixer un objectif de financement d'entreprises ayant des programmes de restauration de terre dégradées ?

Identifier et évaluer les enjeux sur la nature : un intérêt marqué des acteurs de la Place Paris pour l'approche LEAP (Locate – Evaluate–Assess–Prepare) de la TNFD

Plusieurs étapes préalables à l'exercice de reporting nature permettent aux acteurs de commencer à identifier et évaluer leurs enjeux. Localiser ses interactions avec la nature ; Evaluer ses dépendances et impacts ; Analyser ses risques et ses opportunités ; Préparer des réponses stratégiques et opérationnelles : cette démarche «LEAP» issue de la TNFD s'articule de manière cohérente avec les exigences de la *Corporate Sustainability Directive (CSRD)*. **Les initiatives recensées dans l'étude témoignent d'un processus d'identification des enjeux nature prioritaires dans les portefeuilles qui progresse rapidement. Même si des bonnes pratiques ont été identifiées sur la place de Paris sur les différentes étapes LEAP, l'analyse de priorisation reste l'approche la plus mature à ce stade.** Pour cela les acteurs ont mis en place des cartographies ciblées, des analyses spatiales ou encore des analyses de cycle de vie sur certains produits. **La planification et le suivi d'objectifs de transition liés à la nature ainsi que l'identification d'opportunités liées à la nature restent encore rares à ce stade.**

Exemples d'initiatives permettant d'identifier et d'évaluer ses enjeux nature sur la Place de Paris.

Source : Institut de la Finance Durable

Localiser ses interfaces avec la nature	<p>Cartographie de la chaîne de valeur aval filière immobilière (secteur à forts enjeux nature pour le groupe)</p> <p>Parmi les parties prenantes identifiées: les particuliers, les entreprises dont les professionnels de l'immobilier et institutionnels, foyer du client, les fournisseurs de biens, les fournisseurs des clients et des professionnels, les salariés des clients, fournisseurs, etc.</p>	Crédit Mutuel Arkéa
Localiser ses interfaces avec la nature	<p>Cartographie de la chaîne de valeur amont d'une coopérative agricole</p> <p>Outils utilisés: empreintes biodiversité GBS et empreintes carbone Self CO₂ par fermes.</p>	Coopérative agricole Laitière Sodiaal – accompagnée par CDC Biodiversité
Localiser ses interfaces avec la nature	<p>Intégration de critères liés à la localisation dans les stratégies de lutte contre la déforestation des institutions financières (ex: BNP Paribas, Crédit Agricole, LBP AM, HSBC, Société Générale, etc.)</p>	Panorama des pratiques de la Place de Paris en matière de lutte contre la déforestation
Evaluer ses dépendances et impacts à la nature	<p>Engagement avec les entreprises les plus exposés aux risques liés à la nature</p>	LBP AM
Evaluer ses dépendances et impacts à la nature	<p>Travaux de recherche des équipes Data scientist pour évaluer les dépendances et les impacts liés à la nature</p> <p>Articles portant sur: l'intégrité des écosystèmes, les métriques espèces, l'empreinte biodiversité.</p>	BNP Paribas
Evaluer ses dépendances et impacts à la nature	<p>Suivi ciblé des entreprises d'un fonds actions</p> <p>Outils:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Empreintes biodiversité par entreprises – Analyses qualitatives et quantitatives ciblées – Analyses sectorielles 	Banque de France Gestion (BDF Gestion) – accompagné par CDC Biodiversité
Analyser ses risques et ses opportunités liées à la nature	<p>Outil de scoring des risques physiques et de transition liés à la nature</p>	Groupe Caisse des Dépôts (dont La Banque Postale, CNP Assurances, Louvre Banque Privée, LBP AM)
Analyser ses risques et ses opportunités liées à la nature	<p>Gamme de fonds liés à la nature</p>	Aéma Groupe et ses marques (Abeille Assurances, Macif, AESIO mutuelle, Ofi Invest AM)
Analyser ses risques et ses opportunités liées à la nature	<p>Initiative de place «Objectif Biodiversité»</p> <p>Fonds actions cotées et fonds non coté pour les segments du capital-investissement, construction de méthodologies d'investissements et d'une grille de matérialité sectorielle.</p>	<p>20 investisseurs institutionnels de la Place de Paris parmi lesquels: Abeille Assurances (Aéma Groupe), BNP Paribas Cardif, BPCE Assurances, la Caisse des Dépôts, CNP Assurances, EDF Gestion, Maif, Macif (Aéma Groupe), Malakoff Humanis, Société Générale Assurances, Crédit Agricole Assurances,</p> <p>Axa, Allianz France, Aésio mutuelle (Aéma Groupe), Pro BTP, la Carac et la Caisse Générale de Prévoyance des Caisses d'Epargne (partenaires de l'initiative au 8 septembre 2025).</p>
Préparer son rapport	<p>Gouvernance liée à la nature (Conseil d'Administration, Comité de pilotage ISR, Groupe de travail dédié, etc.)</p>	Aéma Groupe et ses marques (Abeille Assurances, Macif, AESIO mutuelle, Ofi Invest AM)
Préparer son rapport	<p>Exercice de double matérialité sur l'ESRS E4 dans le cadre de la CSRD</p>	Crédit Mutuel Arkéa
Préparer son rapport	<p>Exercice de reporting nature dans le cadre de l'Art 29 LEC</p>	Société Générale Investment Solutions (SG IS)
Préparer son rapport	<p>Reporting TNFD</p>	Veolia
Préparer son rapport	<p>Reporting TNFD</p>	Renault



La sélection des métriques et outils opérationnels présentée dans ce rapport a été réalisée sur la base de travaux préliminaires et grâce au soutien précieux des équipes du cabinet de conseil BL Evolution.



Certains éléments présentés dans le cadre de cette étude portant notamment sur la mesure d'empreinte biodiversité et le partage de leviers d'action permettant aux entreprises d'identifier leurs enjeux liés à la nature ont été réalisés grâce au soutien précieux des équipes de CDC Biodiversité.



NATURE ET FINANCE :
MÉTRIQUES ET OUTILS POUR
UN LANGAGE COMMUN

INTRODUCTION

Dans son dernier rapport de février 2026, première évaluation mondiale sur le lien entre les entreprises et la nature, l'IPBES rappelle que l'ensemble des entreprises dépendent de la nature et ont un impact sur celle-ci, directement ou indirectement via leur chaîne de valeur. A titre d'illustration, les secteurs de l'agroalimentaire, de la sylviculture et de la pêche, les secteurs énergétiques et miniers dépendent directement des ressources naturelles. L'OCDE estime que les **services écosystémiques** rendus par la nature au niveau mondial se chiffrent entre **125 à 140 000 milliards USD par an soit plus d'une fois et demie le montant du PIB mondial²**, à mettre en regard des **4,2 milliards USD de paiements privés pour services environnementaux recensés en 2023³**. Ce lien économique a une contrepartie financière directe. La Banque de France estime par exemple que **42% du montant des actions et obligations détenues par les institutions financières françaises est émis par des entreprises qui sont fortement ou très fortement dépendantes d'au moins un service écosystémique⁴**.

L'IPBES identifie par ailleurs près de **7 300 milliards de dollars de subventions publiques et d'investissements privés dirigés vers des activités nuisibles à l'environnement. Sur ce total, environ deux tiers (4 900 milliards de dollars) proviennent du financement privé**. Ces valeurs mettent en évidence un potentiel considérable de réorientation des flux financiers vers des activités compatibles avec une nature résiliente.

1. LES CADRES DE REPORTING, RÉGLEMENTAIRES OU VOLONTAIRES, SE CONSOLIDENT EN PARALLÈLE DE LA LITTÉRATURE SUR LES RISQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS LIÉS À LA NATURE.

De nombreux travaux autour de la caractérisation et de la modélisation des risques économiques et financiers liés à la dégradation de la nature se sont consolidés en parallèle ces dernières années. La **Network for Greening the Financial System⁵**, en collaboration avec la Banque de France a publié **un cadre conceptuel pour l'identification et l'analyse des risques financiers liés à la nature ainsi que les chaînes de transmission possibles**. Deux grandes catégories de risques liés à la nature sont ainsi identifiées. Les **risques de transition** découlent de l'ajustement vers une économie intégrant davantage la préservation de la nature, et recouvrent notamment des risques politiques, de marché, technologiques, de réputation et de responsabilité. Le NGFS explore par ailleurs les indicateurs quantitatifs auxquels les institutions financières peuvent recourir afin d'évaluer ces risques de transition liés à la nature. On retrouve par exemple :

→ **Les revenus exposés au risque lié à la réglementation en matière de nature** : c'est-à-dire la part des revenus d'une contrepartie ou d'un secteur susceptible d'être affectée par un durcissement des politiques en matière de nature;

2 Voir le rapport de l'OCDE, Biodiversity: Finance and the Economic and Business Case for Action paru en 2019 et destiné à la présidence française du G7.

3 UNEP FI, State of Finance for Nature, 2026. <https://www.unep.org/resources/state-finance-nature-2026>

4 Banque de France, Silent Spring, 2021.

5 NGFS (Réseau de banques centrales mondiale pour le verdissement du système financier), Cadre conceptuel pour les risques financiers liés à la nature, 2023. Voir également la [Note sur la surveillance des risques financiers liés à la nature](#), et le rapport [Explorer les données relatives à la nature: indicateurs, sources et utilisations](#), 2026.

→ **L'exposition sectorielle aux zones protégées** : c'est-à-dire la part des activités ou des acteurs de la chaîne d'approvisionnement situés dans des zones qui sont ou pourraient être désignées comme zones protégées;

→ **Le risque d'actifs échoués dans les secteurs à fort impact** : par exemple, les combustibles fossiles, les actifs liés à l'exploitation forestière ou à l'agriculture.

Les **risques physiques**, quant à eux, résultent de la dégradation ou de la disruption des services écosystémiques dont dépendent les activités, et se déclinent en risques aigus (événements ponctuels à court terme) et chroniques (évolutions progressives des conditions environnementales).

Plus largement, l'utilisation de **stress test liés à la nature** permettrait d'avoir une vision prospective des impacts financiers associés aux risques physiques et de transition en les quantifiant (bien que ces outils soient encore naissants et en cours de développement⁶). Par exemple, **EthiFinance**, agence de notation financière et extra-financière française, a développé le **Nature Stress Test (NST)**. Le NST est un outil qui permet de quantifier le risque financier associé aux dépendances à la nature, à travers des indicateurs tels que la probabilité de défaut (PD) et la Valeur à Risque (VaR). En intégrant dans sa méthodologie (i) un modèle économique d'entrées-sorties décrivant la chaîne de valeur, (ii) l'exposition des territoires à la dégradation des composantes des écosystèmes, (iii) la dépendance sectorielle vis-à-vis des services écosystémiques, et (iv) la santé financière des entreprises, le modèle permet d'estimer la probabilité de défaut et d'en dériver une Valeur à Risque (VaR) pour chaque entreprise. Cet outil fournit ainsi une perspective intéressante aux institutions financières, pour la prise en compte du risque systémique associé à la nature au sein des portefeuilles d'investissements⁷.

Parmi les risques les plus documentés, on retrouve **les risques économiques liés à la dégradation du cycle de l'eau**. En effet, les risques liés à l'eau sont prépondérants et pourraient représenter 7 à 9% du PIB mondial (5% de Valeur à Risque), avec des répercussions significatives sur le secteur manufacturier. Les risques pesant sur l'agriculture sont également importants. Toujours selon la même étude, 14 à 18% de la production est menacée par les risques liés à l'eau et 12% de la production pourrait être compromise par le déclin des pollinisateurs. Ces impacts pourraient être amplifiés par effet de cascade et multiplicateur de risques environnementaux⁸.

6 NGFS, *Note sur la surveillance des risques financiers liés à la nature*, 2026.

7 Pour en savoir plus sur le NST : <https://www.ethifinance.com/fr/publications/nature-stress-test-var/?langue=French> & https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=4923237

8 OECD, *Embedding Water-related Risks in Financial Stability Frameworks*, 2025. En référence aux travaux menés par [Ranger et al, 2023](#). Il est important de noter que, dans cette étude, les chercheurs n'ont pris en compte que cinq services écosystémiques; des travaux ultérieurs fourniront des analyses pour l'ensemble des vingt services identifiés dans la base de données ENCORE. À ce titre, ces estimations doivent être considérées comme une fourchette basse.

Plus largement, le rapport «Nexus» de l'IPBES précise cette dimension d'interconnexion entre les risques environnementaux liés à la biodiversité, à l'eau, à la nourriture et à la santé.

La **Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)** a recensé **600 exemples concrets de risques liés à la nature pour les entreprises et les institutions financières**⁹. Dans son dernier rapport sur les risques mondiaux, le **Forum économique mondial**¹⁰ souligne que les **risques liés à la nature**, tels que les **événements météorologiques extrêmes** et la **perte de biodiversité**, sont parmi les **principales préoccupations** pour l'économie mondiale au cours de la prochaine décennie.

Exemple de différents risques économiques et financiers associés à la déforestation :



Source – [Panorama des pratiques de la Place financière de Paris en matière de lutte contre la déforestation](#)

9 TNFD, University of Oxford, Global Canopy, Evidence review on the financial effects of nature-related risks, 2025.

10 WEF, Global Risks Report, 2025. Les risques liés à la nature sont identifiés dans les évaluations annuelles sur les risques globaux du Forum économique mondial depuis déjà plusieurs années.

En parallèle de ces travaux pour identifier et caractériser les enjeux liés à la nature, les cadres de reporting sur la nature se sont également multipliés. Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal crée une incitation à communiquer sur ces enjeux¹¹. La *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD), l'Article 29 de la Loi Energie Climat, le cadre de la *Taskforce on Nature Financial Disclosure* (TNFD), etc. : ces cadres amènent les entreprises et les acteurs financiers à identifier leurs enjeux liés à la nature et à engager des actions pour gérer ces enjeux. Ils contribuent également à l'émergence d'un langage commun entre les organisations, favorisant une meilleure compréhension de ces sujets et facilitant la mise en œuvre des actions et mesures.

Il convient de rappeler que le reporting constitue un exercice de transparence, pouvant répondre à des exigences réglementaires ou relever d'une démarche volontaire chez l'entreprise. **Néanmoins, la publication d'un rapport ne constitue pas une finalité en soi : certaines institutions ne publient pas de reporting, sans que cela signifie l'absence de dispositifs d'identification des dépendances, impacts, risques et opportunités (DIRO) liés à la nature au sein de leurs activités.**

Ainsi, les travaux relatifs aux risques liés à la nature et au reporting sont naissants et demeurent encore en construction. À ce titre, les travaux de l'IPBES sont structurants, puisqu'ils constituent **une première évaluation des liens entre entreprises et biodiversité**. En parallèle, **sous l'égide de l'Autorité des normes comptables (ANC) et dans le cadre de la Stratégie nationale française sur la biodiversité, un groupe de travail réunissant institutions publiques, entreprises, banques, investisseurs, ONG et chercheurs collabore depuis quelques mois pour intégrer la biodiversité dans les référentiels de comptabilité extra-financière**. Leurs conclusions seront remises à l'automne 2026 afin de déployer des expérimentations à grande échelle dès le début de l'année 2027. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de conserver une certaine flexibilité ainsi qu'un niveau suffisant d'agilité afin de pouvoir appréhender efficacement ces enjeux.

¹¹ Voir la cible 15 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal : <https://www.unep.org/fr/resources/cadre-mondial-de-la-biodiversite-de-kunming-montreal>

2. LA MISE EN ŒUVRE DES EXERCICES DE REPORTING NATURE DES ENTREPRISES ET DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES RESTE BALBUTIANTE.

Moins de 1% des entreprises cotées en bourse à l'échelle mondiale ont communiqué sur les impacts sur la biodiversité dans leurs rapports¹². Plusieurs freins peuvent expliquer ces écarts :

- Les métriques qui sont proposées dans les cadres de reporting nature actuels – c'est-à-dire les indicateurs sur lesquels collecter les informations et reporter – ne sont pas toujours suffisamment pertinentes ni opérationnelles pour les acteurs, en particulier pour les institutions financières.
- Les enjeux liés à la nature sont par essence transverses ce qui implique de la part des entreprises et des institutions financières de piloter des sujets multiples. Or cette situation génère une impression de profusion de données et de pistes méthodologiques, sans qu'il soit toujours évident de déterminer les priorités.
- Si la littérature sur les risques liés à la nature se consolide, leurs traductions concrètes en termes de coûts économiques pour les organisations demeurent encore complexes. Les chaînes de transmission des risques économiques et financiers liés à la nature restent souvent à ce stade encore qualitatives, dans une approche par exemple de localisation des risques, par sites d'activités.
- Enfin, cette complexité peut aussi être renforcée par le manque d'harmonisation des cadres et des réglementations associées à l'échelle internationale.

L'analyse des enjeux liés à la nature reste peu mature au sein des institutions. À titre d'illustration, 39% des entreprises européennes soumises à la CSRD ont identifié l'ESRS E4 sur la biodiversité comme matériel pour l'année 2024¹³ (contre 98% l'ESRS E1 sur le changement climatique).

Par ailleurs, les enjeux nature semblent aujourd'hui être abordés selon des niveaux de maturité différenciés entre les entreprises non financières et les acteurs financiers. Parmi les entreprises françaises soumises à la CSRD, 50% ont déclaré l'ESRS E4 comme matériel, avec un niveau d'appropriation plus avancé du côté des acteurs non financiers (53%) que des acteurs financiers (31%)¹⁴. Concernant le cadre de la TNFD, sur les 659 entreprises adoptantes de la TNFD en 2023, 480 étaient des entreprises non financières et 179 des institutions financières¹⁵.

12 IPBES (2026). Summary for Policymakers of the Methodological Assessment Report on the Impact and Dependence of Business on Biodiversity and Nature's Contributions to People. Jones M., Polasky S., Rueda X., Brooks S., Carter Ingram J., Egoh B. N., von Hase A., Kohsaka R., Kulak M., Leach K., Loyola R., Mandle L., Rodriguez-Osuna V., Schaafsma M. and Sonter L. J. (eds). IPBES secretariat, Bonn, Germany. DOI: <https://doi.org/10.5281/zenodo.15369060>

13 EFRAG: <https://insights.efrag.org/dashboard>

14 EFRAG: <https://insights.efrag.org/dashboard>

15 <https://tnfd.global/engage/tnfd-adopters/>

3. OBJECTIF DU RAPPORT DE L'INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE ET ENJEUX ABORDÉS

Après des premiers travaux thématiques consacrés à [la déforestation](#) et à [la finance bleue](#), l'Institut de Finance Durable revient à travers cette nouvelle étude sur **les métriques et outils à destination des acteurs financiers pour reporter sur la nature**. A travers des exemples recensés au sein de **groupes bancaires, de groupes assurantiels et mutualistes, d'investisseurs, d'entreprises non financières et de développeurs d'outils**¹⁶, l'IFD et ses membres vont au-delà des freins habituellement identifiés – tels que l'absence de données ou le manque de maturité sur ce sujet – en proposant des **pistes d'actions pour identifier et évaluer ses enjeux nature**.

L'IFD propose en première partie de ce rapport une matrice de lecture pour naviguer entre les différents indicateurs et outils utiles au reporting des acteurs financiers, notamment en précisant les liens avec le reporting des entreprises. Dans un deuxième temps, l'étude recense **les initiatives d'identification et d'évaluation des enjeux nature engagées par les acteurs de la Place**. Ces exemples montrent notamment un processus d'identification des enjeux nature prioritaires dans les portefeuilles qui progresse rapidement.

Précisions sur les concepts employés dans le rapport

Nature – Par le terme «nature», le rapport fait ici référence à la définition donnée par l'IPBES: «La nature représente le monde naturel (ex: terres, eaux, océans, atmosphère), ainsi que la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes en mettant l'accent sur la diversité des organismes vivants (y compris les êtres humains) et leurs interactions entre eux et avec leur environnement.» Adapted from Díaz, S et al. (2015) [The IPBES Conceptual Framework – Connecting Nature and People](#). Le terme recouvre donc des enjeux plus larges que la biodiversité.

Enjeux liés à la nature / DIRO – Dépendances, Impacts, Risques, Opportunités – L'acronyme «DIRO» recouvre l'ensemble des interactions possibles entre les acteurs économiques et financiers et la nature. Ces concepts sont repris dans les cadres de reporting sur la nature (TNFD, CSRD¹⁷, etc.), permettant de structurer les différents enjeux pour les acteurs. Ainsi, le terme «d'enjeux liés à la nature» peut être utilisé dans le rapport par commodité de langage, recouvrant potentiellement l'ensemble des DIRO.

Financement / portefeuille – La matrice présentée en partie 1 pour naviguer entre les outils et métriques liés au reporting nature s'adresse à toutes les typologies d'acteurs financiers (banques, assurances, investisseurs). Dans ce contexte, l'utilisation dans ce rapport du terme de «financement» recouvre les investissements (Asset managers, Asset Owners) ainsi que les prêts octroyés par les banques. Plus largement, l'utilisation du terme «portefeuille» peut faire référence aux portefeuilles d'investissements ainsi qu'aux portefeuilles de clients des banques et assureurs.

16 Parmi les acteurs qui ont volontairement contribué à cette étude: **BL Evolution, BNP Paribas, CDC Biodiversité, Crédit Mutuel Arkéa, Groupe Aéma (Aésio Mutuelle, Abeille Assurances, OFI Invest, La Macif), Groupe Caisse des Dépôts (dont CDC, La Banque Postale, LBP AM), Initiative de Place «Objectif Biodiversité», Renault, Société Générale Investment Solutions, Veolia.**

17 A noter que les standards ESRS (European sustainability reporting standards) de la CSRD reprennent de manière générale les «IRO» pour l'ensemble du cadre, mais précisent bien que les dépendances doivent aussi être considérées dans le cas des enjeux liés à la nature.



NATURE ET FINANCE :
MÉTRIQUES ET OUTILS POUR
UN LANGAGE COMMUN

I. MÉTRIQUES ET OUTILS OPÉRATIONNELS POUR REPORTER SUR LA NATURE

Les cadres de reporting développés ces dernières années, qu'ils soient volontaires ou réglementaires, ont permis de structurer et faire émerger de nombreuses métriques liées à la nature. Les indicateurs correspondants visent à aider les acteurs économiques à mieux identifier et piloter leurs dépendances, impacts, risques et opportunités (DIRO) en lien avec la nature tout en répondant aux exigences des cadres. Toutefois, il y a une grande diversité **de métriques liées aux enjeux nature et il est encore difficile pour les différents types d'acteurs** (ex: entreprises non financières, banques, assurances, investisseurs etc.) **d'identifier celles qui sont les plus adaptées à leur situation.**

Afin de proposer une analyse pour accompagner les acteurs dans leurs démarches d'identification et de sélection des métriques les plus pertinentes sur la nature, l'Institut de la Finance Durable s'est penché tout particulièrement sur les métriques de trois cadres suivants :

- **Les métriques définies dans le cadre de la TNFD** qui s'appuient sur les cinq pressions identifiées par l'IPBES et se déclinent en 14 indicateurs principaux¹⁸, complétées par des métriques additionnelles pour certains types d'acteurs¹⁹.
- **Les métriques définies dans le cadre des standards européens ESRS de la CSRD**, organisés en chapitres couvrant plusieurs thématiques en lien avec la nature (biodiversité, pollution, eau, économie circulaire, etc.)²⁰.
- **Les métriques de la SFDR²¹ qui s'adressent spécifiquement aux acteurs des marchés financiers, notamment à travers les indicateurs *Principal Adverse Impacts* (PAI).** Les PAI permettent de mesurer les effets négatifs des investissements en matière de durabilité y compris en lien avec les enjeux nature (comme la déforestation ou les pressions sur les écosystèmes)²². Ces métriques sont ainsi plus directement pertinentes du point de vue des acteurs financiers, notamment dans une perspective de pilotage des portefeuilles.

Les auditions menées auprès des acteurs de la Place de Paris ont permis de dégager trois constats principaux associés aux métriques liés à la nature et à leurs appropriations par les acteurs :

18 Pour retrouver les 14 core metrics de la TNFD, se référer à : <https://tnfd.global/publication/recommendations-of-the-taskforce-on-nature-related-financial-disclosures/#publication-content> (p83). Les deux métriques additionnelles pour les acteurs financiers sont : l'exposition à un ensemble défini de secteurs considérés comme ayant des dépendances et des impacts significatifs liés à la nature (FI.CO.0) et l'exposition aux entreprises possédant des actifs et/ou exerçant des activités dans ou à proximité des zones sensibles (FI.CO.1) des secteurs sensibles et à des activités situées dans des zones écologiquement fragiles.

19 Pour aller plus loin dans l'application des métriques de la TNFD, le Green Finance Institute a publié un guide à destination des entreprises britanniques de 5 secteurs qui envisagent ou qui préparent un rapport conforme aux métriques de la TNFD. Green Finance Institute, [TNFD: Getting Started with Data and Metrics](#), 2025.

20 Il faut noter ici que la CSRD fait l'objet d'un processus de révision. Dans ce contexte, nous faisons ici référence à la dernière version simplifiée des ESRS de novembre 2025 (see <https://www.efrag.org/en/draft-simplified-esrs>). À noter que ces versions sont très alignées avec le récent projet d'acte délégué de la Commission européenne sur les normes ESRS simplifiées de mai 2026 : https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/16775-Revised-European-sustainability-reporting-standards_en

21 Sustainable Finance Disclosure Regulation

22 Il faut noter ici que la SFDR fait l'objet d'un processus de révision. Dans ce contexte, nous faisons ici référence aux anciennes versions des PAI. https://www.eiopa.europa.eu/publications/principal-adverse-impact-and-product-templates-sustainable-finance-disclosure-regulation_en

1. LA PERTINENCE DES INDICATEURS PRÉSENTS DANS LES CADRES VARIE SELON LA TYPOLOGIE D'ACTEURS : CERTAINES MÉTRIQUES PEUVENT ÊTRE NOTAMMENT UTILES POUR LES ENTREPRISES ET S'AVÉRER DIFFICILES À EXPLOITER DIRECTEMENT PAR LES ACTEURS FINANCIERS.

Si certains indicateurs s'avèrent utiles pour les entreprises non financières afin d'identifier et gérer leurs enjeux liés à la nature à l'échelle de leurs sites, ils peuvent en revanche s'avérer moins exploitables directement pour le pilotage des activités des institutions financières. Par exemple les données brutes liées à *l'emprise spatiale d'une entreprise, sa consommation totale d'eau, les volumes de déchets ou de pollutions*, constituent des indicateurs utiles aux entreprises pour piloter leur stratégie. Si **ces points de données peuvent être également pertinents à des fins de transparence dans le cadre du dialogue financeurs-entreprises**, ils ont néanmoins besoin d'être contextualisées par les acteurs financiers pour être plus directement exploitables. Par exemple, en croisant les données avec la localisation des activités (zones à risque de stress hydrique, etc.), avec des seuils d'émission de polluant (réglementaires ou non), et en effectuant des comparaisons au sein d'un même secteur.

Il convient de souligner par ailleurs que les indicateurs utiles au pilotage des institutions financières peuvent varier sensiblement selon les secteurs financier (banque, assurance, investissement, etc.)²³.

2. MALGRÉ UNE ABONDANCE RELATIVE DE DONNÉES DISPONIBLES SUR LA NATURE, LA BOÎTE À OUTILS DISPONIBLE POUR LE REPORTING DES ACTEURS EST ENCORE LOIN D'ÊTRE PARFAITE, TANT EN TERMES DE COUVERTURE DES ENJEUX QUE DE ROBUSTESSE.

La capacité à construire des indicateurs suppose pour les entreprises et les institutions financières un accès à de la donnée granulaire sur des enjeux matériels pour elles, ainsi que des outils adaptés. Or, les donnée «nature» peut couvrir des thématiques variées telles que les pollutions, les écosystèmes, les espèces ou encore les enjeux liés à l'eau, ce qui nécessite un travail préalable important d'identification et de priorisation des enjeux. **Il existe par ailleurs encore un décalage significatif entre de nombreux indicateurs définis dans les cadres de reporting relatifs à la nature et la capacité effective des entreprises et des institutions financières à collecter les données nécessaires pour répondre à ces derniers (cf. graphique ci-dessous).**

23 Pour en savoir plus, se référer aux guides sectoriels produits par les fédérations professionnelles telles que [France Invest](#), [l'Agence Française de Gestion](#) ou [France Assureurs](#) sur la nature.



14 Core Global Indicators

Dependency & impact indicators

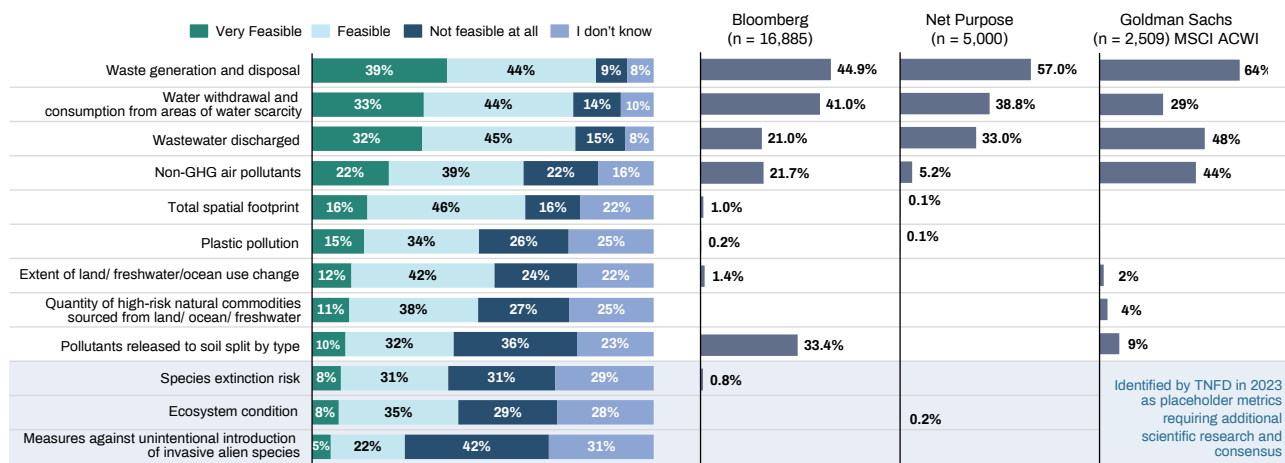
- Total spatial footprint
- Extent of land/freshwater/ocean-use change
- Pollutants released to soil, by type
- Wastewater discharged
- Waste generation and disposal
- Plastic pollution
- Non-GHG air pollutants
- Water withdrawal and consumption from areas of water scarcity
- Quantity of high-risk natural commodities sourced from land/ocean/freshwater

Risk indicators

- Value of assets, liabilities, revenues and expenses exposed to nature-related **transition risks**
- Value of assets, liabilities, revenues and expenses exposed to nature-related **physical risks**
- Description and value of significant lines/penalties or litigation in the reporting year due to negative nature-related impacts

Opportunities indicators

- Amount of capital expenditure, financing or investment deployed towards nature-related opportunities, by type, with reference to a government, regulator or third-party taxonomy, where relevant
- Increase and proportion of revenue from products and services producing demonstrable positive impacts on nature, with a description of impacts



Source: Les métriques de la TNFD, Status report, 2025

Le rapport *Status report 2025* de la TNFD met en évidence **des niveaux de maturité contrastés sur le reporting de certaines métriques sur la nature** : la pollution atmosphérique, l'eau et les déchets sont les indicateurs pour lesquels les entreprises estiment qu'il est possible de reporter (en lien avec des exigences règlementaires spécifiques sur ces thématiques). A contrario, les métriques en lien avec **la mesure de l'empreinte spatiale et des changements d'affectation des sols** sont encore peu prises en compte. Les métriques en lien avec le suivi des **Espèces Exotiques Envahissantes** ne semblent pas exploitables au sein des entreprises et des institutions financières à ce stade. En effet, les entreprises non financières ne reportent que très peu de données sur cette métrique alors même qu'il peut exister des risques pour les entreprises et les institutions financières²⁴. Cela peut s'expliquer par le fait que les données liées aux risques d'introduction d'Espèces Exotiques Envahissantes et les liens avec les différents secteurs et activités économiques restent rares à ce jour.

24 IPBES, Thematic Assessment Report on Invasive Alien Species and their Control, 2023. <https://www.ipbes.net/ias>

C'est aussi le cas pour les données sur les pollutions liées aux **PFAS ou les enjeux liés à l'eau** qui restent encore complexes. Par exemple, **les différences dans la manière dont les sociétés en portefeuille mesurent et déclarent leurs prélèvements et leur consommation compliquent l'agrégation des données à l'échelle du portefeuille, limitant ainsi la capacité des acteurs financiers à obtenir une vision consolidée de leur exposition.** Dans cette optique, certains acteurs financiers commencent à s'appuyer sur de premiers outils permettant, par exemple, de mesurer leur empreinte eau à l'échelle du portefeuille, une approche encore relativement novatrice²⁵.

Ces dernières années ont vu émerger un nombre croissant d'instruments permettant aux entreprises de mesurer leurs dépendances et impacts en lien avec la nature. Si certaines bases de données et méthodologies d'évaluation sont déjà disponibles, la boîte à outils disponible pour les acteurs est encore loin d'être parfaite, tant en termes de couverture des enjeux que de robustesse. Le niveau de précision et de fiabilité de ces outils devrait progresser au cours des prochaines années, en parallèle du renforcement du reporting des entreprises.

3. LA MÉTRIQUE UNIQUE N'EXISTE PAS POUR LA NATURE, MAIS IL EST POSSIBLE DE SE CONCENTRER SUR UN SOCLE D'INDICATEURS PERTINENTS POUR LESQUELS DES SOURCES D'INFORMATIONS COMMENCENT À SE STRUCTURER. L'INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE PROPOSE UNE MATRICE DE LECTURE PERMETTANT DE NAVIGUER ENTRE CES INDICATEURS ET CES DONNÉES.

L'analyse des dépendances, impacts, risques et opportunités (DIRO) liés à la nature ne peut pas reposer sur un indicateur unique (IPBES, 2026). Cet exercice implique le suivi de plusieurs métriques adressant les différentes pressions exercées sur la nature et couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'acteur économique.

L'IFD a conduit des travaux avec la place de Paris pour identifier les métriques les plus opérationnelles en croisant les indicateurs des cadres de reporting, les outils et bases de données disponibles pour le reporting des acteurs. Sur la base de ces travaux, une matrice de lecture pour naviguer entre ces métriques selon un parcours permettant de qualifier son exposition aux enjeux liés à la nature.

25 BBVA a publié sa première empreinte eau en 2026: <https://www.bbva.com/en/sustainability/bbva-publishes-its-organizational-water-footprint-for-the-first-time/>

A. TABLEAU COMPLET DES MÉTRIQUES ET OUTILS OPÉRATIONNELS POUR LES ACTEURS FINANCIERS

EXPOSITION BRUTE AUX ENJEUX NATURE

01

Quelles questions se poser ?

OÙ
sont localisées les activités de mon portefeuille ?

QUELS SECTEURS
de mon portefeuille sont les plus dépendants et impactants à la nature ?


Vers quels groupes d'indicateurs me tourner ?

Exposition aux entreprises possédant des actifs et/ou exerçant des activités dans ou à proximité des zones sensibles:

POUR LES BANQUES :
pourcentage du volume des prêts.

POUR LES GESTIONNAIRES D'ACTIFS :
pourcentage des actifs investis ou détenus.

POUR LES ASSUREURS ET RÉASSUREURS :
pourcentage des primes brutes souscrites (à l'exclusion des coûts d'acquisition externes, le cas échéant) ou du montant total assuré.

 TNFD (FI.CO.1 : métrique additionnelle pour les acteurs financiers) / ancien PAI n°7 / en lien avec ESRS E4

Exposition aux secteurs considérés comme ayant des dépendances et des impacts significatifs liés à la nature:

POUR LES BANQUES :
montant absolu ou pourcentage du volume des prêts.

POUR LES GESTIONNAIRES D'ACTIFS :
montant absolu ou pourcentage des actifs investis ou détenus.

POUR LES ASSUREURS ET RÉASSUREURS :
montant absolu ou pourcentage des primes brutes souscrites (à l'exclusion des coûts d'acquisition externes, le cas échéant) ou des sommes totales assurées.

 TNFD (FI.CO.0 : métrique additionnelle pour les acteurs financiers)

Où collecter ces données et informations ?

1. Reporting entreprise (CSRD / TNFD)

Les reporting des entreprises en portefeuille peuvent constituer des sources d'informations sur la localisation des actifs

2. Outils & bases de données Localisation des actifs

- + MSCI
- + S&P
- + Asset Impact
- + Nature Impact Platform, Kayrros

Classification des écosystèmes

- + IUCN Global Ecosystem Typology
- + SEAA Ecosystem Accounting ONU

Principales cartographies des zones les plus sensibles sur le plan de la biodiversité

- + World Database on Protected and Conserved Areas
 - + Key Biodiversity Areas
 - + Forêts « Haut Stock en Carbone »
- + Les tourbières et zones humides couvertes par la Convention de Ramsar
 - + Les sites listés par Alliance Zéro Extinction
- + Les sites classés patrimoine mondial de l'UNESCO
 - + UN Biodiversity Lab

Aide à la décision intégrant des données mondiales sur la biodiversité
+ IBAT

1. Reporting entreprise (CSRD / TNFD)

Les reporting des entreprises en portefeuille peuvent constituer des sources d'informations pertinentes, en particulier pour des entreprises multi-activités, dont certaines seraient très liées à la nature et d'autres moins

2. Outils & bases de données

Évaluer les principales dépendances et impacts à la nature des activités et secteurs économiques :

- + Systèmes de classification : Codes NACE, GISC
- + ENCORE
- + SBTN Materiality Tool
- + TNFD, guides sectoriels
- + TNFD, nature-related financial risks database
- + IPBES, Rapport Entreprises et biodiversité
- + Mesure d'empreinte biodiversité (Global Biodiversity Score, PBAF Standard)

3. Engagement avec les clients et entreprises en portefeuille

Quelle question se poser ?


QUELS SONT, par thématiques, LES PRINCIPAUX ENJEUX significatifs de pression sur la nature auxquels les entreprises de mon portefeuille sont exposées ?


Vers quels groupes d'indicateurs me tourner ?

Part dans les portefeuilles des entreprises avec une exposition significative aux enjeux nature. Selon les caractéristiques des portefeuilles des acteurs, cela peut recouvrir des enjeux tels que la modification des écosystèmes, la pression sur les ressources en eau, les pollutions, etc.

PAR EXEMPLE:

 part des entreprises dont les activités entraînent une dégradation des terres, la désertification ou l'imperméabilisation des sols (ancien PAI n°10).

 part des entreprises émettant des pollutions significatives dans l'air, l'eau et le sol, etc. (TNFD).

 5 pressions de l'IPBES, PAI, TNF


Où collecter ces données et informations ?

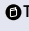
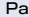
1. Reporting entreprise (CSRD / TNFD)


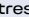
Les indicateurs issus des cadres de reporting des entreprises peuvent être exploités par les acteurs financiers au niveau de leur portefeuille.


Par exemple, dans le cas des pollutions de l'air, (1) collecter les quantités d'émissions de polluant dans l'air reportées par les entreprises en portefeuille, (2) croiser avec des seuils réglementaires (ou de « significativité ») de ces polluants, (3) agréger au niveau du portefeuille une part des entreprises dépassant ces seuils.

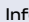
Exemples d'indicateurs issus du reporting des entreprises pertinents selon les spécificités des portefeuilles des acteurs financiers :

 Zone totale perturbée dans la part de l'emprise spatiale (km²)

- Par type d'écosystèmes (sol, eau douce et océan)  TNFD, C1.0;
- Par type d'activités commerciales.  TNFD, C1.1.

 Consommation d'eau totale dans les régions soumises à un stress hydrique  ESRS E3.

 Quantités d'émissions de polluants dans l'air, l'eau et le sol provenant de ses propres activités, y compris celles dues à des accidents environnementaux, au cours de la période de référence. En ce qui concerne les microplastiques, l'entreprise doit divulguer :

- Les quantités de microplastiques primaires fabriqués ou utilisés dans ses produits, et séparément, ceux directement rejetés dans l'environnement ;
- Informations sur les microplastiques secondaires.  ESRS E2.

2. Outils & bases de données

Évaluation des enjeux nature des entreprises :

→ Questionnaire CDP, WBA, NEC, Planet Tracker, Forest IQ

Outils thématiques : identification des risques significatifs sur les pollutions :

- Les polluants énumérés à l'annexe II du règlement (CE) n° 166/2006 (E-PRTR),
- Seuils de rejet fixés à l'annexe II du règlement (UE) n° 2024/1244.
- Critères de définition d'une zone de stress hydrique, Application Requirements, ESRS E3.
- Guides IFD sur la déforestation et la finance bleue

Outils thématiques : identification des risques significatifs sur l'eau :

- WWF Water Risk Filter
- WRI Aqueduct

Portails d'outils thématiques :

- TNFD Catalogue Tool
- Nature Tool Compass de UNEP-WCMC

3. Engagement avec les clients et entreprises en portefeuille

 denrées agricoles  écosystème  eau  financement  pollution



Quelle question se poser ?

**QUELLES SONT
LES MESURES MISES EN PLACE**
par les entreprises de mon portefeuille pour réduire
leurs expositions aux enjeux liés à la nature ?

Vers quels groupes d'indicateurs me tourner ?

Part dans les portefeuilles des entreprises ayant pris des mesures pour réduire leur exposition aux enjeux nature. Selon les caractéristiques des portefeuilles des acteurs, cela peut recouvrir des enjeux tels que.

PAR EXEMPLE:

- part d'investissement dans des entreprises qui ont une politique nature de protection de la biodiversité couvrant les sites opérationnels ou à proximité d'une aire protégée ou d'une aire de grande valeur sur le plan de la biodiversité qui n'est pas une aire protégée (ancien PAI n°14).
- part d'investissement dans des entreprises ayant une politique de lutte contre la déforestation (ancien PAI n°15).
- part d'investissement dans des entreprises qui suivent des pratiques durables en ce qui concerne les océans/mers (ancien PAI n°12).
- part d'investissement dans des entreprises ayant une pratique ou politique foncière/agricole durable (ancien PAI n°11).
- part des investissements dans des entreprises dont les sites sont situés dans des zones exposées à un stress hydrique élevé et disposant d'une politique de gestion de l'eau (ancien PAI n°8).

PAI

Où collecter ces données et informations ?

1. Reporting entreprise (CSRD / TNFD)

Les indicateurs issus des cadres de reporting des entreprises peuvent être exploités par les acteurs financiers au niveau de leur portefeuille. Par exemple, dans le cas du recyclage des déchets : (1) collecter les proportions de déchets réutilisés/recyclés reportées par les entreprises en portefeuille, (2) croiser avec des seuils de significativité, (3) agréger au niveau du portefeuille une part des entreprises réutilisant/recyclant plus de X% de déchets.

Exemples d'indicateurs issus du reporting des entreprises pertinents selon les spécificités des portefeuilles des acteurs financiers :

- Zone totale réhabilitée / restaurée, par type d'écosystèmes TNFD : C1.0, C1.1.
- Quantité de denrées agricoles à haut risque provenant d'un plan de gestion durable ou programme de certification (en tonnes). TNFD : C3.1.
- Quantité totale d'eau recyclée / réutilisée, quantité totale d'eau stockée. Politiques en matière d'eau si l'entreprise possède des sites situés dans des zones soumises à un stress hydrique. ESRS E3.
- Proportion de déchets réutilisés, recyclés ESRS E5.
- Montant des dépenses investissement, financements consacrés à des opportunités liées à la nature TNFD.

2. Outils & bases de données

Évaluation des enjeux nature des entreprises :

- + Questionnaire CDP, WBA, NEC, Planet Tracker, Forest IQ

Suivi des engagements :

- + SBTN for nature, Act4Nature, norme ISO 17298:2025, Entreprises Engagées pour la Nature, Act Biodiversité, Diag Biodiversité.

Outils permettant d'identifier les matières premières / commodités à risque pour la nature :

- + SBTN High Impact Commodity List
- + Règlement européen matières premières critiques
- + Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts

Outils permettant de vérifier la traçabilité des matières premières / commodités à risque pour la nature :

- + Chaîne d'approvisionnement / risque de déforestation (Sourcemap, Trase, SPOTT, etc.)
- + Autres labels et certifications : guides IFD sur la déforestation et la finance bleue
- + Modélisation / Analyse cycle de vie (ReCiPe, Globio, LC Impact, EcoInvent, etc.)

3. Engagement avec les clients et entreprises en portefeuille

Source: Institut de la Finance Durable

B. NOTICE D'ACCOMPAGNEMENT DU TABLEAU

Cette grille de lecture réalisée au sein du groupe de travail «Biodiversité et capital naturel» de l'Institut de la Finance Durable vise à accompagner les acteurs financiers pour accélérer et renforcer le reporting nature. Pour cela, la grille propose :

- **Un parcours permettant aux institutions financières d'identifier les leviers pour construire des indicateurs utiles à l'échelle du portefeuille;**
- **D'établir un lien plus explicite entre les besoins des institutions financières et les reporting des entreprises non financières (dont les données commencent à devenir exploitables) afin de renforcer le dialogue financeurs – entreprises.**

L'ambition n'est pas de définir de nouvelles métriques nature ni de proposer une vision exhaustive des indicateurs existants. Elle ne vise pas non plus à répondre directement aux exigences d'un cadre spécifique de reporting nature. Son ambition est plutôt de **présenter, de manière pédagogique, différents indicateurs pertinents du point de vue des acteurs financiers**, lesquels peuvent ensuite être adaptés selon les spécificités de chaque acteur (thématiques couvertes, classes d'actifs, secteurs financés, etc.). Les indicateurs retenus sont exclusivement issus de cadres existants tels que la *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)*, la *Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)* et la *Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)*.

Notre évaluation tend à montrer qu'il est possible pour les acteurs financiers de progresser sur le reporting des différentes métriques identifiées dans la grille. En effet, certaines informations recherchées commencent à devenir opérationnelles du côté des entreprises non financières, ainsi qu'en mobilisant des outils et de bases de données déjà disponibles. Toutefois, il convient également de préciser que les informations recherchées ne sont pas encore toutes disponibles à ce stade.

Concernant l'approche retenue, cette sélection d'indicateurs ne constitue qu'une première étape qui a vocation à être complétée et affinée selon les besoins spécifiques des acteurs. Le pilotage des enjeux nature à l'échelle du portefeuille suppose par ailleurs des indicateurs de suivi d'objectifs (indicateurs d'objectif de réduction de consommation d'eau en zone de stress hydrique, de réduction des émissions de polluants, etc.).

Disclaimer

Il convient de préciser que des classifications d'indicateur existent déjà (indicateurs de pression, d'état, de réponse, etc.). **La grille proposée par l'IFD n'a pas vocation à créer une nouvelle typologie d'indicateurs et a fortiori n'est pas proposée dans une intention normative. Il s'agit de proposer un parcours structuré de manière pédagogique pour identifier les métriques et indicateurs les plus pertinents et opérationnels à l'échelle d'un portefeuille.**

Concernant les typologies d'indicateurs déjà existantes, les acteurs peuvent par exemple se référer aux [travaux](#) de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité et de l'Office Français de la Biodiversité.

1. PARCOURS DE LECTURE

Cette grille doit s'appréhender comme un parcours pour identifier les métriques les plus adaptées à chaque étape opérationnelle des acteurs financiers, identification puis gestion des enjeux nature. Les indicateurs sont organisés par groupe selon cette même logique opérationnelle, chaque groupe devant se décliner dans des métriques différentes selon le type d'acteur (banque, investisseur, etc.) et l'exposition spécifique de chaque acteur aux enjeux liés à la nature (exposition aux enjeux liés à l'eau, aux sols, etc.). Le tableau fournit pour chaque étape des pistes de sources pour collecter les données nécessaires à la construction des indicateurs pertinents. A noter que les étapes sont complémentaires et ne peuvent être considérées comme se suffisant à elles-mêmes.

ETAPE 1 : IDENTIFIER SES RISQUES POTENTIELS («INDICATEURS D'EXPOSITION BRUTE AUX ENJEUX NATURE»)

Objectif: Cette première étape permet d'évaluer l'exposition potentielle d'un acteur financier aux enjeux liés à la nature, en s'appuyant notamment sur une lecture :

- Par localisation des actifs dans ou à proximité de zones sensibles;
- Par niveau d'exposition aux secteurs et activités économiques considérés comme ayant des dépendances et des impacts significatifs liés à la nature.

Pour appréhender ce premier niveau, l'acteur financier peut se poser deux questions préliminaires :

- **Question 1: Où sont localisées les activités de mon portefeuille ?**
- **Question 2: Quels secteurs de mon portefeuille sont les plus dépendants et impactants à la nature ?**

Les groupes d'indicateurs associés à ces questions sont :

→ **Groupe d'indicateurs n°1: Exposition aux entreprises possédant des actifs et/ou exerçant des activités dans ou à proximité des zones sensibles.**

- **Pour les banques: pourcentage du volume des prêts.**
- **Pour les gestionnaires d'actifs: pourcentage des actifs investis ou détenus.**
- **Pour les assureurs et réassureurs: pourcentage des primes brutes souscrites (à l'exclusion des coûts d'acquisition externes, le cas échéant) ou du montant total assuré.**

(Lien avec les cadres: TNFD (FI.CO.1: métrique additionnelle pour les acteurs financiers) / ancien PAI n°7 / en lien avec l'ESRS E4)

→ **Groupe d'indicateurs n°2: Exposition à un ensemble défini de secteurs considérés comme ayant des dépendances et des impacts significatifs liés à la nature.**

- **Pour les banques: montant absolu ou pourcentage du volume des prêts.**
- **Pour les gestionnaires d'actifs: montant absolu ou pourcentage des actifs investis ou détenus.**
- **Pour les assureurs/réassureurs: montant absolu ou pourcentage des primes brutes souscrites (à l'exclusion des coûts d'acquisition externes, le cas échéant) ou des sommes totales assurées.**

(Lien avec les cadres: TNFD (FI.CO.0: métrique additionnelle pour les acteurs financiers)

Exemple de mise en pratique

Une part importante des actifs de mon portefeuille est située en Amazonie, zone particulièrement sensible du point de vue de la déforestation, de la dégradation de la biodiversité, etc. Par ailleurs, mon portefeuille est exposé de manière significative au secteur agroalimentaire, sensible également sur ces enjeux. Ces deux constats me conduisent à passer à la deuxième étape pour approfondir l'évaluation et caractériser de manière plus granulaire l'exposition des entreprises de mon portefeuille à ces enjeux.

ETAPE 2 : ÉVALUER SON EXPOSITION RÉELLE («INDICATEURS D'EXPOSITION AVÉRÉE AUX ENJEUX NATURE»)

Objectif: Cette deuxième étape permet une évaluation plus granulaire de l'exposition aux risques liés à la nature pour l'acteur financier. Elle vise à affiner l'analyse des enjeux nature à l'échelle du portefeuille par exemple en identifiant des seuils de significativités sur les impacts environnementaux (réglementaires ou non), en effectuant des comparaisons avec les entreprises comparables du même secteur, ou en précisant la localisation des activités de l'entreprises y compris dans sa chaîne de valeur.

Pour appréhender ce deuxième niveau, l'acteur financier peut se poser cette question préliminaire:

→ **Quels sont, par thématique, les principaux enjeux significatifs de pression sur la nature auxquels les entreprises de mon portefeuille sont exposées ?**

Le groupe d'indicateurs associé à cette question est :

→ **Groupe d'indicateurs n°3: Part dans les portefeuilles des entreprises avec une exposition significative aux enjeux nature: modification des écosystèmes, pression sur les ressources en eau, pollutions, etc.**

Par exemple :

- **Part des entreprises dont les activités entraînent une dégradation des terres, la désertification ou l'imperméabilisation des sols (ancien PAI n°10).**
- **Part des entreprises émettant des pollutions significatives dans l'air, l'eau et le sol etc. (TNFD).**

Les acteurs financiers peuvent par exemple mobiliser les métriques suivantes en définissant des seuils de significativité et en effectuant **des comparaisons entre les entreprises du même secteur** afin d'identifier les entreprises particulièrement exposées :

- **Les zones totales perturbées par types d'écosystèmes et par types d'activités économiques ;**
- **La consommation d'eau d'une entreprise au regard de son exposition à une zone soumise à un stress hydrique ;**
- **Les émissions de polluants d'une entreprise au regard des seuils (réglementaires ou non).**

Les acteurs financiers peuvent également s'appuyer sur les guides sectoriels de la *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures*²⁶ et des matrices de matérialité par secteurs ou activités économiques qui commencent à se structurer :

PRESSION	SOURCE DE PRESSION	Automobiles	Boissons	Produits chimiques	Consommation de base Commerce de gros et de détail	Services publics d'électricité	Produits alimentaires	Métaux et mines	Pétrole et gaz	Papier et produits forestiers	Produits pharmaceutiques
Changement d'usage des sols, de l'eau douce et des mers	► Usage des sols (superficie)	2	2	2	2	3	3	2	2	3	2
	► Usage d'eau douce (superficie)	ND	ND	4	ND	2	4	4	4	3	ND
	► Usage des mers (superficie)	ND	ND	4	ND	1	4	2	3	0	ND
Surexploitation des ressources	► Volume d'eau utilisé	2	3	3	3	2	4	3	3	3	3
	► Extraction d'autres ressources biotiques	ND	ND	ND	ND	3	ND	ND	1	2	ND
	► Extraction d'autres ressources abiotiques	ND	ND	3	ND	ND	ND	4	2	ND	ND
Changement climatique	► Émissions de GES	1	2	3	3	3	3	3	4	3	3
Pollution	► Émissions de polluants (hors GES)	2	2	3	3	3	3	3	4	4	3
	► Rejet de produits toxiques dans le sol et l'eau	3	2	5	1	3	3	4	4	3	3
	► Rejet de nutriments dans le sol et l'eau	ND	3	ND	3	3	2	0	4	3	3
	► Production et rejets de déchets solides	2	3	3	1	3	4	3	3	3	3
	► Empiètement (bruit, lumière, etc.)	4	2	4	1	4	3	4	4	4	3
Espèces exotiques envahissantes	► Introduction d'EEE	0	0	1	1	ND	2	2	1	2	0

ND = Non défini

Source : Moonshot à partir des données *Encore scope 1 et 2*. Le *scope 3* n'est pas pris en compte.

Tableau réalisé par Moonshot, pour le guide de l'AFG « Biodiversité et investissement: le guide pratique pour les sociétés de gestion », 2025.

26 <https://tnfd.global/tnfd-publications/>

L'approche sectorielle permet notamment :

- d'intégrer des pressions et chaînes de valeur spécifiques à chaque secteur ;
- de mobiliser des métriques plus adaptées aux réalités opérationnelles ;
- de faciliter la comparaison entre acteurs d'un même secteur et l'identification des marges de progrès ;
- ou encore de mieux prendre en compte les enjeux liés à certaines commodités spécifiques (huile de palme, métaux, etc.), dont les impacts et dépendances diffèrent selon les secteurs économiques concernés.

Exemple de mise en pratique

Une entreprise de mon portefeuille est implantée dans une région soumise à un stress hydrique et présente des niveaux de consommation d'eau supérieurs à ceux d'autres entreprises similaires et situées dans la même zone.

ETAPE 3 : IDENTIFIER LES ENTREPRISES ENGAGÉES DANS LA GESTION DES ENJEUX NATURE

Objectif: Cette étape consiste à identifier les actions mises en place par les entreprises en portefeuille permettant de réduire leurs expositions aux risques liés à la nature à travers les politiques, les engagements et autres mesures favorables à la nature. Cette dernière étape doit conduire in fine les acteurs financiers à orienter leurs financements vers les entreprises mettant en place des politiques et mesures de gestion de leurs enjeux environnementaux. L'objectif est double :

- Réduire l'exposition globale du portefeuille aux risques liés à la nature ;
- Orienter les financements vers des entreprises contribuant à apporter des solutions à ces enjeux.

Pour appréhender ce dernier niveau, l'acteur financier peut se poser cette question préliminaire :

→ **Question 4: Quelles sont les mesures mises en place par les entreprises de mon portefeuille pour réduire leurs expositions et/ou proposer des solutions de gestion des enjeux liés à la nature ?**

Le groupe d'indicateurs associé à cette question est :

→ **Groupe d'indicateurs n°4: Part dans les portefeuilles des entreprises ayant pris des mesures pour réduire leur exposition aux enjeux nature.**

Par exemple :

- Part d'investissement dans des entreprises qui ont une politique nature de protection de la biodiversité couvrant les sites opérationnels ou à proximité d'une aire protégée ou d'une aire de grande valeur sur le plan de la biodiversité qui n'est pas une aire protégée (ancien PAI n°14).
- Part d'investissement dans des entreprises ayant une politique de lutte contre la déforestation (ancien PAI n°15).
- Part d'investissement dans des entreprises ayant une pratique ou politique foncière/agricole durable (ancien PAI n°11).
- Part d'investissement dans des entreprises qui suivent des pratiques durables en ce qui concerne les océans/mers (ancien PAI n°12).
- Part des investissements dans des entreprises dont les sites sont situés dans des zones exposées à un stress hydrique élevé et disposant d'une politique de gestion de l'eau (ancien PAI n°8).

Pour répondre à ce groupe d'indicateurs, les acteurs financiers peuvent par exemple regarder les métriques suivantes :

- **La zone totale réhabilitée / restaurée** par l'entreprise du portefeuille par type d'écosystèmes ;
- La **quantité de denrées agricoles** à haut risque provenant d'un **plan de gestion durable ou programme de certification** ;
- La **quantité d'eau réutilisée et les politiques mises en place au regard de l'exposition à une zone de stress hydrique** ;
- La proportion de **déchets réutilisés / recyclés** ;
- Part des **financements orientés vers des activités favorables à la nature**.

Exemple de mise en pratique

X% des commodités agricoles d'une entreprise de mon portefeuille proviennent d'un programme de gestion durable. Quel pourcentage de commodités dois-je considérer comme souhaitable, et quel objectif en pourcentage d'entreprises devant respecter ce seuil de mon portefeuille dois-je fixer ? Par ailleurs, est-il possible de fixer un objectif de financement d'entreprises ayant des programmes de restauration de terre dégradées ?

2. SOURCES D'INFORMATIONS DISPONIBLES :

Afin de répondre aux groupes d'indicateurs 1,2,3 et 4 identifiés plus haut, les acteurs financiers peuvent se tourner vers trois niveaux de sources d'informations qui sont complémentaires et qui nécessitent d'être croisés :

Source 1 – Les informations issues des premiers exercices de reporting nature des entreprises, en particulier les exercices CSRD 2024 et 2025 et ceux de la TNFD.

→ Par exemple, **pour répondre au groupe d'indicateurs n°3**, les acteurs financiers peuvent se référer aux informations communiquées dans les rapports des entreprises sur :

- Les écosystèmes (TNFD: C1.0, C1.1)
- L'eau (ESRS E3)
- Les pollutions (ESRS E2)

→ Par exemple, **pour répondre au groupe d'indicateurs n°4**, les acteurs financiers peuvent se référer aux informations communiquées dans les rapports des entreprises sur :

- Les zones totales réhabilitées / restaurées, par type d'écosystèmes (TNFD: C1.0, C1.1)
- La quantité de denrées agricoles à haut risque provenant des terres, des océans et de l'eau douce / et provenant d'un plan de gestion durable ou d'un programme de certification (TNFD: C3.1)
- Les mesures clés et ressources liées aux zones soumises à un stress hydrique (ESRS E3)
- La proportion de déchets réutilisés, recyclés et autres opérations de valorisation (ESRS E5)
- Le montant des dépenses, investissements, financements consacrés à des opportunités liées à la nature (TNFD)

Source 2 – L'utilisation de bases de données et d'outils (dans un contexte où les rapports nature des sociétés en portefeuille restent émergents et ne concernent pas toutes les entreprises en portefeuille). Nous en recensons plus de 40 dans la version complète de la grille. Afin de faciliter la recherche d'informations, les différents outils et bases de données ont été classifiés, à titre informatif, par typologie d'outils :

- *Les outils de localisation des actifs;*
- *Les outils de classification des écosystèmes;*
- *Les cartographie des zones les plus sensibles sur le plan de la biodiversité;*
- *Les outils d'aide à la décision intégrant des données mondiales sur la biodiversité;*

- Les outils pour évaluer les principales dépendances et impacts à la nature des activités et secteurs économiques;
- Les outils d'identification des risques significatifs sur l'eau;
- Les outils d'identification des risques significatifs sur les pollutions;
- Les outils transverses d'évaluation des risques nature des entreprises;
- Les outils de suivi des engagements des entreprises;
- Les outils permettant d'identifier les matières premières / commodités à risque pour la nature.

Parmi les outils les plus utilisés par groupes d'indicateurs, on retrouve :

- **Groupe d'indicateurs n°1** – Par exemple des outils de localisation des actifs ([MSCI](#), [S&P](#), [Asset Impact](#), [Nature Impact Platform de Kayrros](#)), l'[IUCN Global Ecosystem Typology](#), la [World Database on Protected and Conserved Areas](#) ou encore l'outil [IBAT](#);
- **Groupe d'indicateurs n°2** – Par exemple l'outil [ENCORE](#), le [SBTN Materiality Tool](#) ou encore **les outils de mesure d'empreinte biodiversité tels que le [Global Biodiversity Score](#) et le [PBAF Standard](#)**;
- **Groupe d'indicateurs n°3** – Par exemple des outils d'évaluation des risques nature des entreprises tels que le [questionnaire CDP](#), les benchmarks de la [WBA](#) ou l'outil [NEC](#). Des outils plus thématiques tels que le [WWF Water Risk Filter](#), le [WRI Aqueduct](#) pour l'eau ainsi que les portails d'outils tels que le [TNFD Catalogue Tool](#) ou le [Nature Tool Compass](#)
- **Groupe d'indicateurs n°4** – Par exemple des outils de suivi des engagements des entreprises comme [SBTN for nature](#), [Act4Nature](#), [Entreprises Engagées pour la Nature](#) ou des outils plus ciblés sur les matières premières et commodités à risque pour la nature tels que le [SBTN High Impact Commodity List](#) ainsi que les **labels et certifications durables** identifiés par l'IFD dans son guide sur [la déforestation](#) et la [finance bleue](#).

Source 3 – L'engagement avec les clients (banques et assurances) et entreprises en portefeuille (investisseurs) est également un levier très utile pour collecter des données plus précises. Par exemple, cela peut être pertinent concernant les entreprises du private equity pour lesquelles le reporting est peu standardisé.



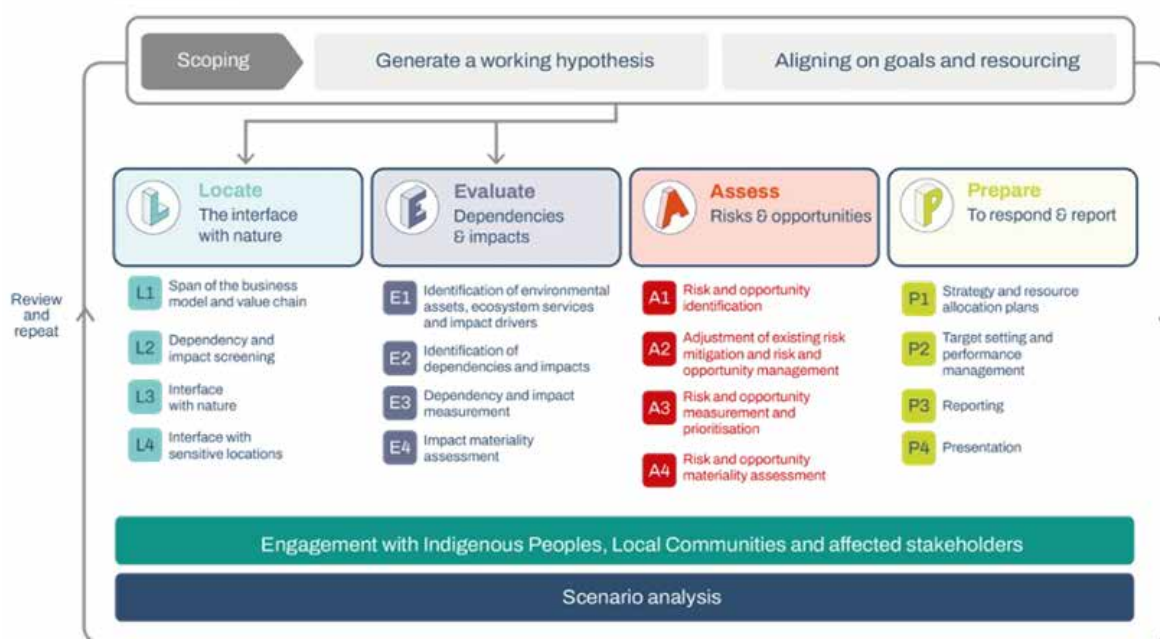
NATURE ET FINANCE :
MÉTRIQUES ET OUTILS POUR
UN LANGAGE COMMUN

II. LES ÉTAPES PRÉALABLES AU REPORTING : IDENTIFIER ET ÉVALUER SES ENJEUX NATURE

Au-delà des métriques et outils présentés plus haut, plusieurs étapes préalables au reporting nature sont essentielles afin de permettre aux entreprises et aux acteurs financiers de comprendre et d'évaluer leurs enjeux liés à la nature. Dans ce contexte, les auditions menées avec les différents acteurs de la Place de Paris témoignent d'un intérêt fort pour l'approche LEAP de la TNFD. L'approche **LEAP** est un outil d'évaluation destiné à la fois aux entreprises et aux institutions financières, flexible et interactif qui se décline en plusieurs sous-étapes. Elle constitue le pilier central du cadre de la TNFD qui guide les organisations dans :

- La localisation de leurs interactions avec la nature ;
- L'évaluation de leurs dépendances et impacts liés à la nature ;
- L'analyse des risques et opportunités ;
- Et pour finir, la préparation de réponses stratégiques et opérationnelles.

L'approche LEAP apporte une cohérence à l'exercice de reporting nature au sein des institutions, en facilitant l'articulation des différentes étapes et en contribuant à la construction d'un narratif clair et intelligible. Les retours des acteurs auditionnés témoignent d'une intégration croissante de cette approche dans les exercices de reporting.



Source: TNFD Status report, approche LEAP, 2025.

L'approche LEAP s'inscrit par ailleurs en bonne intelligence avec le cadre de la CSRD dans la mesure où elle est reconnue comme un point d'appui pertinent pour structurer l'analyse de matérialité sur les enjeux nature²⁷. De plus, une table de correspondance entre les deux cadres a été publiée²⁸.

27 Voir ESRS 1 – General Requirements, paragraph AR15. "As it relates to nature-related impacts and dependencies, the first three steps of the LEAP approach (locate, evaluate, assess) provide a valuable reference for how to: (a) locate where, within own operations and upstream and downstream value chain, interfaces with nature occur; (b) evaluate the related dependencies and impacts; and (c) assess the associated risks or opportunities". <https://www.efrag.org/en/draft-simplified-esrs>

28 <https://www.efrag.org/en/news-and-calendar/news/tnfd-and-efrag-publish-correspondence-mapping>

A. LOCALISER SES INTERFACES AVEC LA NATURE

Dans l'approche **LEAP** de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures, la «**localisation des principales interfaces avec la nature**» correspond à l'étape «*Locate*» dont l'objectif est de **cartographier et d'identifier les zones d'interaction les plus fortes entre les activités de l'entreprise et les écosystèmes**. En fait, la phase «Localisation» de LEAP encourage les organisations à filtrer et à hiérarchiser les enjeux potentiels liés à la nature à l'aide de trois critères: le secteur, la chaîne de valeur et la géographie. Cette première étape permet aux entreprises et aux acteurs financiers de situer **les actifs et les sites opérationnels les plus exposés aux enjeux naturels**.

→ Pour une entreprise, cela consiste à identifier dans ses opérations propres les sites opérationnels qui seraient situés à proximité ou au sein d'écosystèmes sensibles, tels que les forêts, les zones humides, les hotspots de biodiversité ou encore les zones soumises à des tensions sur la ressource en eau, etc. (*Par exemple: les sites d'exploitation agricole situés en Amazonie, les activités touristiques proches ou situées au sein d'aires marines protégées, les sites énergivores en eau et localisés dans des zones de stress hydrique*). À noter que dans son dernier rapport, l'IPBES souligne que **les principales dépendances et impacts des entreprises sur la nature se concentrent au sein de leurs chaînes de valeur**²⁹. Il est donc essentiel, pour les entreprises d'identifier leurs potentiels interfaces à la nature tout au long de cette dernière (*en amont, dans leurs opérations directes, comme en aval*), en croisant des méthodes «**bottom-up**» (*ex: collecte d'informations spécifiques aux sites*) ainsi que des méthodes «**top-down**» (*ex: analyse de cycles de vie sur certains produits*) afin de **prioriser les connexions les plus fortes à la nature**.

→ Pour un acteur financier, l'étape «Locate» consiste davantage à identifier au sein de son portefeuille les principales interfaces que ses parties prenantes ont avec la nature. Afin de permettre une localisation la plus pertinente possible, cela implique pour les acteurs financiers de déterminer le bon niveau de parties prenantes à impliquer: **entreprises financées, fournisseurs, distributeurs, détaillants, consommateurs, etc.** Plus cet exercice est granulaire et mieux il permettra d'agrèger une vision complète de la localisation des enjeux nature pour l'institution financière. Par ailleurs, les premiers reporting extra-financiers des entreprises constituent à cet égard un levier important pour affiner les cartographies des parties prenantes et cibler les points de dialogue prioritaires pour les acteurs financiers.

29 Se référer à l'annexe 3 pour retrouver les pistes d'actions identifiées par l'IPBES pour aider les entreprises et acteurs financiers à cartographier leurs chaînes de valeur.

L'exercice de la «Localisation» reste complexe dans la mesure où les institutions financières n'ont pas toujours accès aux données liées à la localisation des actifs au sein des portefeuilles. Les acteurs peuvent croiser plusieurs outils de localisation des actifs, de cartographie des zones les plus sensibles sur le plan de la biodiversité et d'aide à la décision intégrant des données mondiales sur l'état de la nature. Parmi les plus utilisés, on retrouve par exemple les bases de données de MSCI et S&P, l'[IUCN Global Ecosystem Typology](#), la [World Database on Protected and Conserved Areas](#) encore l'outil [IBAT](#) dont les acteurs de la Place de Paris se saisissent afin de croiser les données sur leurs actifs et la sensibilité des sites (***se référer à l'annexe 1 du rapport pour retrouver la liste des outils et bases de données opérationnels pour reporter sur la nature***).

En résumé, l'étape «Locate» permet aux acteurs économiques de prioriser les zones les plus exposées sur leurs chaînes de valeur. Plus largement, **la cartographie s'inscrit dans une démarche continue de pilotage des opérations pour les entreprises et de gestion des portefeuilles pour les acteurs financiers.**

Plusieurs acteurs ont commencé à opérationnaliser cet exercice :

CRÉDIT MUTUEL ARKÉA – CARTOGRAPHIE DE LA CHAÎNE DE VALEUR AVAL : FILIÈRE IMMOBILIÈRE

La cartographie des chaînes de valeur a constitué une étape préalable primordiale à l'identification des impacts, risques et opportunités matériels pour le Groupe Crédit Mutuel Arkéa en 2024.

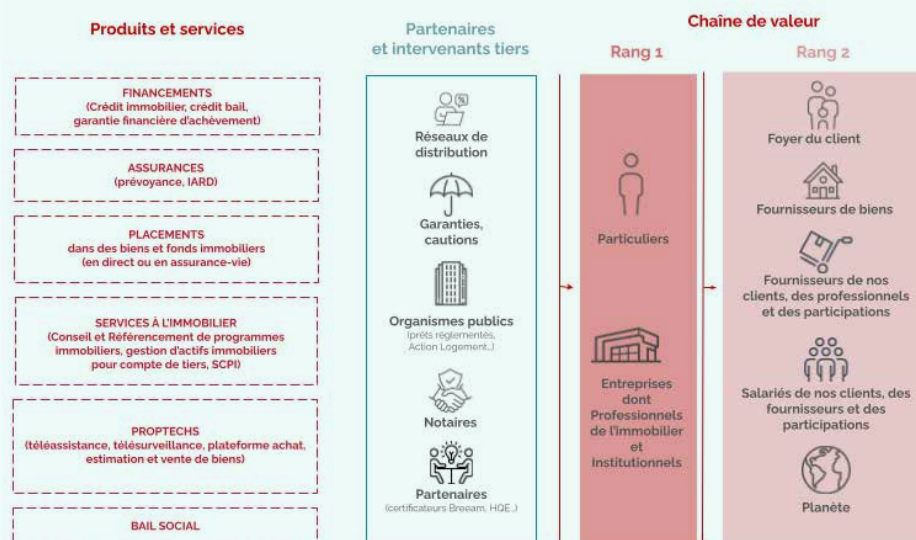
Cette cartographie comprend :

- **les activités amont** : achats et financement du Groupe³⁰;
- **les activités aval** : activités de financement, activités bancaires hors financement, capital-investissement, activités de prévoyance, assurance-vie, assurance non-vie, activités BtoB et gestion d'actifs.

Au total, on dénombre **9 chaînes de valeur**³¹, établies **en associant l'ensemble des métiers** du Groupe. Les chaînes de valeur représentent, le plus fidèlement possible, les interactions, les processus, les produits et services et les parties prenantes de chaque segment d'activité du Groupe. **La nature (ici "Planète") apparaît dans chacune d'entre elles en tant que partie prenante.**

Au regard de **l'importance des activités immobilières pour le Groupe Crédit Mutuel Arkéa**³², une **représentation spécifique de la chaîne de valeur aval de la filière immobilière** a été réalisée.

Chaîne de valeur aval : filière immobilière



30 Le financement du Groupe dépend des dépôts des clients, des parts sociales, de la trésorerie et du refinancement.

31 Les chaînes de valeur cartographiées représentent l'essentiel des activités du Groupe et correspondent aux domaines dans lesquels le Groupe Crédit mutuel Arkéa peut effectivement influencer les pratiques des acteurs.

32 Le financement de l'habitat représentait 91,1 milliards d'euros en 2024, soit près de la moitié (47%) des encours de crédits du Groupe Crédit Mutuel Arkéa.

CDC BIODIVERSITÉ – ACCOMPAGNEMENT DE LA COOPÉRATIVE AGRICOLE LAITIÈRE SODIAAL DANS LA CARTOGRAPHIE DE SA CHAÎNE DE VALEUR AMONT

Un acteur majeur de l'agroalimentaire, la [coopérative Laitière Sodiaal](#), a engagé depuis plusieurs années une démarche ambitieuse de développement durable. Si la stratégie carbone et de décarbonation est aujourd'hui bien structurée, la question de la biodiversité restait plus difficile à appréhender : par où commencer, avec quels outils ? La coopérative souhaite aller au-delà du reporting d'impact : il s'agit de **qualifier les sources d'impact afin de piloter des trajectoires de progrès**.

En 2024, la coopérative a mené une première étude pilote sur l'une de ses marques, avec le soutien de la BPI. Cette étude visait à **calculer l'empreinte biodiversité de la marque à l'aide du Global Biodiversity Score (GBS), un outil développé par CDC Biodiversité**. Les données utilisées provenaient du bilan carbone existant. Si cette approche a permis d'identifier que **l'essentiel des impacts se situait en amont, au niveau des exploitations agricoles, la granularité des données s'est révélée insuffisante pour définir des leviers d'action concrets**.

Afin d'engager une démarche plus opérationnelle, les équipes RSE décident de lancer une évaluation cette fois directement à l'échelle des exploitations laitières. L'enjeu est clair, utiliser les données déjà existantes pour ne pas alourdir la charge de collecte des données pour les agriculteurs, pouvoir analyser la diversité des pratiques selon les systèmes d'élevage et utiliser les résultats pour piloter une démarche biodiversité concrète. L'étude consistait donc à **utiliser les données d'un outil de reporting carbone, SelfCO2®**, développé par l'Institut de l'Élevage déjà utilisé par les agriculteurs.

Grâce à cette approche et à la finesse des données utilisables dans le GBS, il a été possible de calculer une **empreinte biodiversité par ferme**, intégrant **pertes additionnelles, impacts cumulés et état des écosystèmes**. Ce travail a validé la compatibilité d'utilisation de l'outil de reporting Self CO2® avec le GBS et offre une vision environnementale plus complète, complémentaire du carbone. Elle a permis de confirmer des enjeux clés comme le **changement climatique, la conversion d'usage des sols, la pollution ou l'enjeu de traçabilité de l'alimentation animale**. Fort de ce test pilote, l'acteur explore une généralisation de l'approche afin d'avoir une meilleure cartographie de la biodiversité dans les exploitations sur l'ensemble des zones d'approvisionnement.

Il apparaît également que les acteurs financiers commencent à articuler certaines de leurs politiques sectorielles autour d'enjeux liés à la localisation des activités économiques. Par exemple, une prise en compte accrue de critères géographiques, avec des exclusions de plus en plus fréquentes, visent des activités ou actifs situés dans des zones particulièrement sensibles du point de vue de la nature.

À l'occasion de la 3^{ème} Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3) de juin 2025, **plusieurs acteurs bancaires de la Place de Paris se sont engagés à ne pas financer de projets liés à l'exploitation minière des fonds marins (activités dites de *deep sea mining*), en raison notamment de la sensibilité de ces écosystèmes**³³.

La prise en compte de la localisation dans les stratégies déforestation de la Place de Paris

Dans le [Panorama des stratégies de la Place financière de Paris en matière de lutte contre la déforestation](#), l'IFD recense les principaux critères sur lesquels les institutions financières peuvent s'appuyer pour articuler leurs engagements et exclusions des activités exposées au risque de déforestation. Parmi les principaux critères, les enjeux liés à la localisation occupent une place centrale :

- Apporter une vigilance renforcée voire exclure l'activité si elle est exercée dans une zone à haut risque de déforestation (ex: la culture du soja ou l'élevage de bétail en Amazonie et ou dans la région du Cerrado ou la production d'huile de palme en Indonésie);
- Porter une vigilance renforcée voire exclure les activités sur les terres ayant une grande valeur en matière de biodiversité telles que:
 - Les forêts qui disposent de l'appellation [Haut Stock en Carbone](#);
 - Les forêts à [Haute Valeur de Conservation](#);
 - Les «[Key Biodiversity Area](#)»;
 - Les [aires protégées](#) des catégories I à IV de l'UICN;
 - [Les tourbières et zones humides](#) couvertes par la Convention de Ramsar;
 - Les sites listés par [Alliance Zéro Extinction](#);
 - [Les sites classés patrimoine mondial](#) de l'UNESCO;
 - Etc.
- L'existence d'engagements et de procédures clairement définis pour garantir le respect des droits humains et des populations autochtones;
- Le pourcentage d'une commodité certifiée par des labels d'agriculture responsable (ex: exiger que 50% des terrains du producteur d'huile de palme et de l'ensemble des opérations de production de cette même commodité soient certifiés).

Plus largement, renforcer la traçabilité complète et transparente sur l'ensemble de la chaîne de valeur, directe et indirecte, est essentielle pour adresser pleinement ces enjeux. En effet, les politiques de lutte contre la déforestation doivent pouvoir engager les producteurs, les distributeurs, les détaillants mais également les traitants et les sous-traitants des commodités à risque. Par ailleurs, les exigences associées aux objectifs «zéro déforestation /conversion» des acteurs peuvent encore manquer de transparence.

33 Parmi ces acteurs: le Groupe Caisse des Dépôts, le Groupe Crédit Agricole, BNP Paribas et Crédit Mutuel Arkéa.

B. EVALUER SES DÉPENDANCES ET IMPACTS À LA NATURE

Une fois l'étape de la localisation de ses principales interfaces à la nature effectuée, **les entreprises et les acteurs financiers peuvent se lancer dans une évaluation plus granulaire de leurs dépendances et impacts à la nature. C'est une étape essentielle pour comprendre les risques et les opportunités auxquels l'organisation est exposée. Il s'agit en fait de mieux cerner les dépendances et les impacts potentiellement significatifs de l'organisation sur la nature.**

À noter que par **dépendances** liées à la nature, on entend ici : «les aspects des services écosystémiques dont une organisation dépend pour fonctionner (ex : eau, biomasse, sols, etc.)»³⁴.

Par **impacts** sur la nature, on entend ici «les changements de l'état de la nature (qualité ou quantité) pouvant modifier la capacité de la nature à assurer ses fonctions sociales et économiques. Les impacts peuvent être positifs ou négatifs, ils peuvent être le résultat des actions d'une organisation ou d'une autre partie et peuvent être directs, indirects ou cumulatifs»³⁵.

→ Pour une entreprise, cette étape exige une **priorisation des activités qu'elle exerce et qui ont des dépendances et/ou des impacts significatifs sur la nature.**

→ Pour un acteur financier, cette étape exige **une priorisation des secteurs économiques ayant des dépendances et/ou impacts significatifs sur la nature au sein des portefeuilles financiers.** Parmi les secteurs les plus dépendants et impactants, une attention particulière peut par exemple être apportée :

- Au secteur de **l'agroalimentaire** (risque de *dégradation de la qualité de l'eau, de l'érosion des sols, des pollutions, du déclin de la biodiversité, etc.*)
- Au secteur de **l'immobilier et de la construction** (risque d'*imperméabilisation des sols, fragmentation des habitats, consommation de ressources, pollution lumineuse, des sols et de l'eau, risque d'artificialisation d'espaces naturels dans les nouvelles constructions, etc.*)
- Au secteur de **l'extraction minière** (risques d'*extraction de ressources naturelles en zones sensibles telles que les forêts tropicales et zones humides, pollution des sols et cours d'eau liées à la manipulation des métaux lourds et utilisation de produits chimiques, etc.*)³⁶.
- Etc.

34 Glossaire TNFD : <https://tnfd.global/publication/recommendations-of-the-taskforce-on-nature-related-financial-disclosures/#publication-content>

35 Glossaire TNFD : <https://tnfd.global/publication/recommendations-of-the-taskforce-on-nature-related-financial-disclosures/#publication-content>

36 En 2021, le BGC montrait que quatre grandes chaînes de valeur représentent environ 90% de la pression exercée sur la biodiversité. Parmi lesquels on retrouve : la chaîne de valeur de l'alimentation et du secteur des boissons (y compris les emballages), le secteur de l'infrastructure et des mobilités, le secteur de l'énergie et la mode. [BCG, The Biodiversity crisis is a business crisis, 2021.](#)

À noter que cette étape de hiérarchisation varie fortement d'une entreprise à l'autre, dans la mesure où elle dépend du cœur d'activité de l'entreprise et/ou de la composition sectorielle des investissements effectués par cette dernière. Il s'agit donc d'un exercice spécifique à chaque institution et aux activités économiques qu'elle opère et/ou qu'elle finance.

Afin d'opérationnaliser cette évaluation, les entreprises et les institutions financières disposent d'outils permettant d'identifier les activités et secteurs économiques prioritaires sur le plan de la nature. Parmi les plus utilisés, on retrouve par exemple l'outil [ENCORE](#), le [SBTN Materiality Tool](#) ou encore **les outils de mesure d'empreinte biodiversité tels que le [Global Biodiversity Score](#) et le [PBAF Standard](#)**. *(se référer à la partie I du rapport pour retrouver la liste des outils et bases de données opérationnels pour reporter sur la nature)*.

Ces outils permettent de ventiler différentes données liées à la nature, offrant ainsi une première vision d'ensemble des enjeux et facilitant l'appropriation du sujet au sein des institutions. **Toutefois, plusieurs dimensions restent encore insuffisamment couvertes et certaines limites méthodologiques persistent, en raison du caractère encore fragmenté et non homogène des données relatives à la nature.** Plus largement, les indicateurs agrégés sur la nature ne permettent pas de piloter efficacement les enjeux à l'échelle d'un portefeuille. Comme le souligne le dernier rapport de l'IPBES³⁷, **il n'existe pas d'indicateur unique permettant de rendre compte de l'état de la nature. Le suivi de plusieurs métriques complémentaires, adaptées aux secteurs d'activités et aux différentes pressions exercées est nécessaire.** Le Chapitre 4 du rapport de l'IPBES, «Approaches for measurement of business dependencies and impacts on biodiversity», développe les différentes approches possibles pour mesurer ses dépendances et ses impacts sur la nature à l'échelle de son portefeuille. Ce rapport identifie en particulier 4 options :

- **Le screening** : identifier les priorités au sein du portefeuille qui requièrent des analyses ou des actions plus poussées sur le plan de la nature ;
- **Les comparaisons entre les options** : évaluer les potentiels impacts et dépendances des entreprises du portefeuille en comparaison à des alternatives ;
- **Le suivi des changements au niveau des pressions ou dépendances** : évaluer et reporter sur les pressions et progrès des entreprises sur la nature au sein du portefeuille, en lien avec des objectifs de réduction des pressions ;
- **L'observation des changements sur la nature** : montrer qu'il y a un changement positif ou négatif sur la nature qui est attribuable à son action / investissement.

Même si des bonnes pratiques ont été identifiées sur la place de Paris sur les trois premières approches, l'analyse de priorisation reste l'approche la plus mature à ce stade. Pour cela les acteurs commencent à réaliser des cartographies ciblées, des analyses spatiales ou encore des analyses de cycle de vie sur certains produits. Certains combinent des approches qualitatives et des premières analyses quantitatives plus ciblées. **La planification et le suivi d'objectifs de transition liés à la nature ainsi que l'identification d'opportunités liées à la nature restent encore marginales à ce stade.**

37 IPBES (2026). Summary for Policymakers of the Methodological Assessment Report on the Impact and Dependence of Business on Biodiversity and Nature's Contributions to People. Jones M., Polasky S., Rueda X., Brooks S., Carter Ingram J., Egoh B. N., von Hase A., Kohsaka R., Kulak M., Leach K., Loyola R., Mandle L., Rodríguez-Osuna V., Schaafsma M. and Sontter L. J. (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. DOI: <https://doi.org/10.5281/zenodo.15369060>

Table SPM.3 Suitability of methods for assessing impacts and dependencies by level of decision-making and purposes of measurement (IPBES)

Business decision-making level	Purpose of measurement	Method categories				
		Location-based observation	Participatory mapping and monitoring	Spatial analysis	Life-cycle approaches	Macro-scale environmental economic models
Operations Business operations carried out at sites under the direct control of the business entity		→→	→→	→→→	→→→	×
		→→	→→	→→→	→→→	×
		→→	→→	→→→	→→→	×
		→→	→→	→→→	×	×
Value chain Activities beyond the direct control of an individual business entity, involving suppliers, manufacturers, distributors, retailers and customers		×→→	×→→	→→→	→→	×
		×→→	×→→	→→→	→→→	×
		→→→	→→→	→→→	→→→	×
		→→→	→→→	→→→	×	×
Corporate A business or group of business entities, typically within an industry, governed as a single organization		×→→	×→→	→→→	→→	→→
		×→→	×→→	→→→	→→→	→→→
		×→→	×→→	→→→	→→→	×
		×→→	×→→	×→→	×	×
Portfolio A group of investments owned by a financial institution, or a group of business units owned by a conglomerate		×→→	×→→	→→→	→→	→→
		×→→	×→→	→→→	→→→	×→→
		×→→	×→→	×→→	→→→	×
		×→→	×→→	×→→	×	×

Purpose of measurement

- Screening:** identifying priorities requiring further analysis or action
- Comparing options:** evaluating potential impacts and dependencies of business activities relative to alternatives
- Tracking potential changes in impacts/dependencies:** measuring change in pressures over time as part of an impact assessment, or the change in reliance of business activities on nature's contributions to people over time as part of a dependency assessment
- Observing change in biodiversity:** showing positive or negative changes in biodiversity and nature's contributions to people that can be attributed or linked to business activities or action on biodiversity

Level of applicability

- Available and applicable**
- Proceed with caution:** methods can be applied provided sufficient accuracy, coverage and responsiveness
- Not currently feasible**
- Not applicable**

LBP AM – ENGAGEMENT AVEC LES ENTREPRISES LES PLUS EXPOSÉS AUX RISQUES LIÉS À LA NATURE

LBP AM s'appuie sur un ensemble cohérent de mesures, d'outils et de politiques pour appréhender les risques nature, qu'ils soient opérationnels ou financiers, au sein des entreprises investies.

Une première étape consiste à **réduire l'exposition aux sociétés présentant une forte pression sur la biodiversité, grâce à une analyse qualitative des politiques mises en place par celles dont l'empreinte biodiversité (mesurée via la métrique MSAppb) est particulièrement élevée**. Cette analyse peut mener à l'**exclusion** des émetteurs n'ayant pas adopté de démarches suffisantes pour réduire leurs impacts sur la nature. Elle s'accompagne d'exclusions thématiques supplémentaires, notamment sur *la déforestation, les pesticides et l'exploitation minière en eaux profondes*, avec des diligences renforcées auprès des entreprises exposées à ces risques, qui combinent des critères internes et référentiels externes d'analyse de gestion des enjeux matériels.

LBP AM déploie également **une politique d'engagement actionnarial ciblant les enjeux majeurs pour la biodiversité – économie circulaire, agriculture durable, déforestation, eau – ainsi que les secteurs les plus impactants, comme la chimie, le textile ou l'automobile**. En plus d'une approche par les risques, cela rentre également dans l'esprit d'une démarche responsable d'accompagnement des entreprises vers des pratiques durables. Cette démarche est enrichie, dans certains cas figure, par **le suivi de PAI (principales incidences négatives – SFDR) sur la présence d'une politique de gestion de l'eau et d'une politique déforestation**.

Enfin, dans la sélection des titres du périmètre des actifs cotés, l'analyse biodiversité est systématiquement intégrée et valorisée via un modèle propriétaire, incluant le **score BIRD (Biodiversity Impact Reporting Disclosure)**, qui attribue depuis 2023 une **note interne de qualité de gestion de la biodiversité aux entreprises en portefeuille et qui repose majoritairement sur les données issues du CDP**. Pour les actifs réels et la dette privée, une étude approfondie est systématiquement conduite en amont du financement via une cartographie interne qui intègre les données des outils **risk filter du WWF** – afin de repérer les éventuels risques physiques et de transition matériels, analyser leur gestion et demander des éventuelles informations complémentaires – et joue un rôle crucial dans le choix d'un potentiel écart du dossier de financement.



BNP PARIBAS – TRAVAUX DE RECHERCHE DES ÉQUIPES DATA SCIENTIST POUR ÉVALUER LES DÉPENDANCES ET LES IMPACTS LIÉS À LA NATURE

BNP Paribas a rédigé une série de quatre articles de recherche scientifiques consacrés à la quantification du risque biodiversité des portefeuilles financiers. Ces articles s'intéressent aux indices d'intégrité des écosystèmes, aux métriques d'espèces, à la modélisation des pressions exercées sur la biodiversité marine et aux différentes incertitudes associées au calcul de l'empreinte biodiversité. En publiant ces travaux en open source, le Groupe favorise la diffusion des connaissances et contribue à la recherche et aux développements méthodologiques utilisables par les institutions académiques et financières.

Pour aller plus loin, se référer aux 4 articles :

- Indices d'intégrité des écosystèmes : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=4888492
- Métriques d'espèces : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=5104245
- Modélisation de l'empreinte de biodiversité marine : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=5283456
- Incertitudes de modélisation de l'empreinte de biodiversité : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=5681162

ACCOMPAGNEMENT CIBLÉ DES ENTREPRISES D'UN FONDS ACTIONS

Le groupe Caisse des Dépôts, la Banque de France et sa filiale BDF Gestion ont lancé, le 16 décembre 2024, un **fonds dédié à l'accompagnement de la transition des grandes entreprises françaises sur les enjeux de biodiversité** ([communiqué de presse](#), 2024). Dans ce cadre, **CDC Biodiversité a été missionné afin de proposer un cadre d'analyse d'intégration des enjeux liés à la biodiversité dans les stratégies d'entreprise**. CDC Biodiversité a ainsi conçu une méthodologie d'analyse innovante, suivant les recommandations de la *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures* (TNFD). Cette méthodologie repose également sur les évaluations d'empreinte quantitative du **Global Biodiversity Score (GBS)**, identifiant pour chaque entreprise ses enjeux les plus matériels (pressions, commodités, dépendances, etc.).

Ces analyses, appliquées à **60 des plus grandes entreprises françaises**, visent à **évaluer le niveau d'engagement des entreprises ainsi que leur degré de maturité face aux enjeux de biodiversité, en prenant en compte l'ensemble de leur chaîne de valeur**. Ces résultats ont été synthétisés dans des **fiches qualitatives** comprenant des **scores sur différents aspects de la biodiversité**, accompagnées d'analyses détaillées réalisées par les experts de CDC Biodiversité. Par ailleurs, des **classements intra-sectoriels** ont été établis afin de comparer les entreprises entre elles et de mettre en évidence celles présentant un retard plus marqué dans leur transition en faveur de la biodiversité. Des détails sur les résultats peuvent être trouvés dans la publication [«Intégration de la biodiversité par les acteurs privés, entre reporting et approche volontaire»](#) (CDC Biodiversité, 2025).

Sur la base de ces fiches, les gérants du fonds ont engagé un dialogue actionnarial avec les entreprises concernées. Cette analyse permet de **hiérarchiser les enjeux prioritaires et d'identifier les principaux leviers de transition propres à chaque entreprise, garantissant ainsi un dialogue actionnarial structuré, exhaustif et fondé sur des bases scientifiques solides**. Des mises à jour régulières de ces analyses sont prévues afin de suivre l'évolution de la prise en compte des enjeux de biodiversité par les entreprises au fil du temps.

C. ANALYSER SES RISQUES ET SES OPPORTUNITÉS LIÉS À LA NATURE

À la suite de l'identification des interfaces avec la nature (i) et de l'évaluation des dépendances et des impacts associés (ii), l'organisation peut se lancer dans l'identification de ses principaux risques et de ses opportunités (iii). L'identification de ses risques et opportunités suppose d'adapter les dispositifs existants de gestion des risques afin d'assurer une prise en compte complète des enjeux liés à la nature. Cela implique d'ajuster les méthodes d'évaluation en mobilisant si nécessaire de nouvelles approches pour mieux les hiérarchiser et les analyser. Il convient également d'en estimer les impacts financiers potentiels pour l'organisation afin d'identifier ceux suffisamment significatifs pour être intégrés à l'analyse de matérialité et faire l'objet d'une communication dédiée.

1. LES RISQUES LIÉS À LA NATURE

S'agissant plus spécifiquement de l'analyse des risques liés à la nature, les entreprises et les institutions financières sont amenées à évaluer et hiérarchiser les risques pesant sur leur chaîne de valeur. Concernant les institutions financières, les enjeux nature passent essentiellement par les entreprises en portefeuille ou clientes. L'évaluation des risques peut ainsi **s'appuyer sur des démarches d'engagement actionnarial, des analyses qualitatives et/ou quantitatives³⁸, complétées dans certains cas par des outils de scoring.**

L'analyse des risques liés à la nature tend progressivement à être intégrée dans les catalogues de risques des entreprises, ainsi que dans les dispositifs de gestion des risques ESG des entreprises et des institutions financières.

Toutefois, il convient ici de préciser que les démarches d'intégration des risques liés à la nature dans les décisions financières sont à ce stade largement émergentes et peu standardisées.

38 À titre d'exemple, le Crédit Agricole Corporate & Investment Bank a annoncé en février 2026 le lancement de son «Country Biodiversity Risk Index (CBRI)», un cadre open source visant à évaluer les risques liés à la biodiversité à l'échelle nationale. Reposant sur 43 indicateurs répartis en quatre dimensions (santé des écosystèmes, état de conservation des espèces, pressions anthropiques et mesures de conservation), cette méthodologie propose une approche structurée permettant d'apprécier les risques liés à la nature en temps réel selon les régions du monde. <https://www.ca-cib.com/en/news/new-tool-understanding-biodiversity-risks>

CAISSE DES DÉPÔTS - UN OUTIL D'ÉVALUATION DES RISQUES INTERNES LIÉS À LA NATURE

Depuis 3 ans, la Caisse des Dépôts mesure ses risques liés à la nature sur une base strictement sectorielle, sans tenir compte de la géolocalisation de ses actifs. Cette analyse a été progressivement complétée avec des **données géolocalisées d'état des écosystèmes** et des **facteurs de pression** ainsi qu'avec des **données géolocalisées d'importance de la biodiversité**. Pour chaque projet, il est désormais possible d'avoir **une vision claire des risques de transition au moment de la prise de décision, et d'intégrer cette analyse à l'avis ESG**. Au niveau des portefeuilles, il est également possible d'avoir une vision d'ensemble des risques de transition liés aux principaux impacts négatifs du portefeuille sur la nature. In fine, l'objectif est de mieux identifier les impacts négatifs pour pouvoir les réduire (tout en agissant parallèlement dans une démarche de gain positif net).

Pour les **risques physiques**, un module spécifique a été développé, intégrant également des données géolocalisées d'état des écosystèmes en plus de l'analyse sectorielle.

Ce module **permettra d'avoir une vision des risques des portefeuilles, liés à la dégradation ou à l'effondrement des services écosystémiques**, dans une logique de stabilité financière. L'objectif n'est pas de réduire les dépendances aux services écosystémiques, mais de bien **prendre la mesure des risques environnementaux et de contribuer à restaurer les écosystèmes**. Ces outils sont partagés avec les filiales du Groupe qui le souhaitent.

Evaluation de ses risques liés à la nature :

La Banque Postale, accompagnée par CDC Biodiversité

En 2024, La Banque Postale publiait son premier rapport [Climat-Nature](#), suivant les recommandations de la TNFD. Ce rapport, réalisé en partenariat avec CDC Biodiversité, mobilisait des méthodologies développées *ad hoc* pour **estimer des risques liés à la nature à partir de mesures d'impacts, de dépendances et d'importance de la biodiversité locale**. Ce rapport Climat-Nature a été très favorablement reçu par la place et la société civile, et les méthodologies de calcul des risques développées à cette occasion ont depuis irriguées de nombreux travaux.

Dans le prolongement de ce premier exercice, le groupe La Banque Postale a engagé, pour 2026, une mise à jour et une extension de ces travaux à l'ensemble des entités du groupe (*La Banque Postale, CNP Assurances, Louvre Banque Privée, LBP AM*).

Avec le soutien du groupe Caisse des Dépôts, des méthodologies innovantes sont développées afin de doter les quatre entités d'un outil de scoring des risques nature complet, opérationnel et autonome. Cet outil permettra d'intégrer pleinement les enjeux liés à la nature aux processus et activités du groupe La Banque Postale, dans une volonté de transformation des modèles d'affaires. Le rapport détaillant les méthodologies développées pour cet outil ainsi que les résultats obtenus sera publié par le groupe La Banque Postale à l'automne 2026.

2. LES OPPORTUNITÉS LIÉES À LA NATURE

Plus largement, l'identification de nouvelles opportunités économiques et financières liées à la nature pourrait être davantage explorée par les institutions. Parmi les opportunités économiques, on peut citer :

- Le développement d'offres pour accompagner les sites les plus exposés dans la réduction de leurs pressions (pour les entreprises non financières) ;
- La structuration de nouveaux outils financiers orientés vers la protection et la restauration de la biodiversité (fonds, modèles assurantiels innovants, crédits carbone et nature – pour les institutions financières).

Ces offres contribuent à orienter les activités économiques vers des modèles plus soutenables et constituent des dispositifs de gestion des risques liés à la nature pour les institutions.

Zoom sur le dispositif «France crédits biodiversité», déclinaison nationale portée par l'Etat français des travaux de l'*International Advisory Panel on Biodiversity Credits (IAPB)*.

Les sites «France Crédits Biodiversité» sont la nouvelle dénomination, depuis mai 2026, des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation (SNCR) introduits par la loi industrie verte et opérationnels depuis novembre 2024. Ces crédits permettent de restaurer des écosystèmes dégradés tout en offrant aux entreprises des solutions de restauration «clés en main» pour répondre à leurs obligations réglementaires ou à leurs engagements volontaires en faveur de la biodiversité. Pour plus d'informations, se référer à la plaquette descriptive.

aéma
G R O U P E

GROUPE
MUTUALISTE
DE PROTECTION

AESIO
MUTUELLE

MACIF

abeille
ASSURANCES

ofi invest

AÉMA GROUPE - D'UNE DÉMARCHE D'IDENTIFICATION DES ENJEUX LIÉS À LA NATURE À LA CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE

Aéma Groupe et ses marques Abeille Assurances, Macif, AESIO mutuelle et Ofi Invest AM appliquent une approche de **double matérialité**.

Le Groupe s'appuie sur des méthodologies et indicateurs de référence pour analyser les impacts, risques et dépendances des portefeuilles d'investissement vis-à-vis de la biodiversité :

- **Mesure de l'impact** : le **MSA** (*Mean Species Abundance*) quantifie l'intégrité des écosystèmes en reliant les activités économiques aux pressions environnementales.
- **Mesure de la dépendance** : le **CDS** (*Critical Dependency Score*) indique quelle part de portefeuille repose de manière critique sur au moins un service naturel.
- **Dans l'immobilier, le Groupe suit le nombre d'actifs bénéficiant d'un dispositif de végétalisation.**

→ **Les limites planétaires:** Ofi Invest AM a développé un cadre d'analyse inspiré des travaux du Stockholm Resilience Center. Ce cadre permet de transposer les limites planétaires au niveau d'un portefeuille et de suivre l'alignement vis-à-vis des quatre sur les cinq pressions majeures identifiées par l'IPBES.

→ La Macif a analysé son portefeuille obligataire géré en direct avec la base de données **Forest IQ**. Forest IQ rassemble des données permettant d'évaluer la prise en compte des enjeux liés à la déforestation de plus de 2000 grandes entreprises. La plateforme fournit des données en open source et des indicateurs à propos de la gestion des risques liés à la déforestation de ces entreprises afin de faciliter la transition des acteurs financiers vers des portefeuilles sans activité issue de la déforestation. Elle a été créée par une alliance d'organisations à but non lucratif expertes dans les approches pour lutter contre la déforestation. A l'échelle de la Macif, l'étude a permis d'identifier les principaux émetteurs exposés au risque de déforestation au sein de ses investissements et d'évaluer leurs politiques associées.

Afin de déterminer nos DIRO, nous croisons ces deux indicateurs:

→ L'indicateur de mesure de l'impact qui est le **Mean Species Abundance (MSA) par km²**. Le MSA repose sur les modèles EXIOBASE et GLOBIO et exprime l'abondance relative moyenne des espèces originelles par rapport à leur abondance dans des écosystèmes non perturbés.

→ L'indicateur de mesure de la dépendance liée à la biodiversité qui est le **Critical Dependency Score (CDS)**. Le CDS repose sur les données ENCORE et permet d'identifier la proportion des activités directes et indirectes en situation de dépendance critique liée à la biodiversité.

Contribution positive et stratégie d'engagement

Si Aéma Groupe et ses marques ont adopté des **politiques sectorielles** pour **lutter contre la déforestation et les biocides et néonicotinoïdes**, privilégient les **investissements thématiques en faveur de la préservation de la biodiversité** et le dialogue avec les entreprises pour les encourager à améliorer leurs pratiques. Les marques d'Aéma Groupe sont notamment partenaires des fonds suivants:

→ **Le fonds Ofi Invest Biodiversity Global Equity**, dont l'ambition est d'investir dans des entreprises qui s'engagent à gérer et réduire leurs impacts négatifs sur la biodiversité, et celles qui apportent des solutions pour la préservation;

→ **La gamme de fonds à impact SWEN Blue Ocean**, lancée par SWEN Capital Partners, visant à revitaliser les océans en investissant dans des startups qui développent des solutions pour lutter contre la surpêche, la pollution et les effets du changement climatique sur les écosystèmes marins;

→ **Le fonds Macif Terre et Vivants**, dont l'objectif est de financer des projets innovants dans cinq thématiques clés: alimentation durable, gestion durable de l'eau, assainissement écologique, habitat durable et urbanisme durable;

→ **Le fonds SWEN Terra**, lancé par SWEN Capital Partners, qui vise à soutenir l'agriculture régénératrice.



* les logos représentés sont issus du dernier CP publié par l'initiative (septembre 2025)

INITIATIVE DE PLACE «OBJECTIF BIODIVERSITÉ»

Sur le modèle d'«Objectif Climat», l'initiative a été lancée au T1 2024 avec pour objectif de **valoriser la biodiversité dans les portefeuilles de placements financiers**, de **développer pour les institutionnels des méthodologies performantes de prise en compte de ces enjeux**, et in fine faire progresser les entreprises en portefeuille.

Deux fonds ont été lancés: un dédié aux **actions cotées** qui cible en priorité les sociétés de petites et moyennes capitalisations, majoritairement européennes; et un **fonds non coté pour les segments du capital-investissement** (capital-innovation, capital-développement, capital-transmission) avec pour cible des entreprises majoritairement françaises et européennes. Les investisseurs institutionnels ont sélectionné Mirova fin 2024 pour gérer le fonds coté, et Starquest-Montefiore au T3 2025 pour gérer le fonds non coté.

Deux ans après, plus d'une vingtaine d'investisseurs sont actuellement fédérés au sein de l'initiative pour conjuguer recherche appliquée et performance. **Les deux fonds ont réuni plus de 400 M€ avec un peu plus de 200 M€ pour chacun des deux fonds.** Ces deux fonds s'appuient sur un Comité Scientifique avec 6 chercheurs et experts de la finance durable, avec des parcours variés et complémentaires, qui ont pour objectif de contribuer à la robustesse et l'amélioration continue des pratiques pour intégrer les enjeux de biodiversité.

Pour le fonds coté, un partenariat a été élaboré avec le **CDP** afin de contribuer à améliorer les données biodiversité et une meilleure évaluation de l'exposition et des risques des entreprises.

Un des objectifs du fonds est de pouvoir communiquer à l'ensemble de la place les retours d'expérience et bonnes pratiques afin de contribuer à l'amélioration et la propagation de la prise en compte de la biodiversité au sein des investissements.

À titre d'exemple, les investisseurs travaillent déjà sur **l'élaboration d'une méthodologie d'investissement avec la construction d'une grille de matérialité sectorielle**; des travaux ont également été lancés pour mettre au point de **nouvelles données et des indicateurs**; et une **plateforme d'engagement est encours de développement par Weefin en s'appuyant sur le module coconstruit avec la CDC.**

D. PRÉPARER UNE RÉPONSE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE

Cette dernière étape consiste pour l'organisation à définir la manière dont elle répond aux principaux enjeux environnementaux identifiés au cours des trois premières phases de l'approche LEAP (*Locate, Evaluate, Assess*). La préparation du rapport implique de garantir une communication transparente, cohérente et structurée des risques liés à la nature.

Plusieurs résultats sont attendus : l'organisation est d'abord conduite à engager une réflexion interne sur ses dispositifs de gouvernance et de gestion des risques à partir de l'analyse de ses dépendances et impacts. Sur cette base, elle établit enfin des cibles à la fois pertinentes et opérationnelles, en préparant ainsi des objectifs de transition.

1. S'APPUYER SUR UNE GOUVERNANCE ROBUSTE

La gouvernance des enjeux nature est essentielle au sein des entreprises et des institutions financières afin de préparer un bon reporting nature. **Une gouvernance renforcée permet d'intégrer efficacement les risques liés à la nature dans la stratégie des acteurs économiques.** Cela peut par exemple se traduire par un suivi actif de la stratégie biodiversité par l'ensemble des instances décisionnelles, y compris les **Conseils d'Administration**, ainsi qu'un **dialogue continu avec les actionnaires et un pilotage de long terme des plans d'action.** Certains acteurs engagent également des discussions plus étroites avec la communauté scientifique ou les représentants de la société civile.

aéma
GROUPE

GROUPE
MUTUALISTE
DE PROTECTION

AESIO
MUTUELLE

MACIF

obeille
ASSURANCES

Ofinvest

AÉMA GROUPE - MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE LIÉE À LA NATURE

Au sein d'Aéma Groupe, les enjeux liés à la nature sont supervisés par le **Conseil d'Administration**, via la *Commission Engagement mutualiste et performance extra-financière*, assurant la supervision stratégique.

Sur le plan opérationnel, les politiques d'investissement relatives à la nature sont pilotées par le **Comité de pilotage ISR** (trimestriel) et le **Groupe de travail ISR** (hebdomadaire) réunissant les directions d'investissement et les directions RSE en charge de l'élaboration, de l'orientation et du suivi des engagements liés au capital naturel.

Signataire du [Finance for Biodiversity Pledge](#), Aéma Groupe a l'ambition de former l'ensemble des collaborateurs à la biodiversité.

Pour aller plus loin : Plusieurs travaux visant à renforcer la gouvernance des enjeux de transition ont émergé ces dernières années. En 2024, **l'Institut de la Finance Durable a formulé des propositions pour consolider la gouvernance de la transition climatique au sein des entreprises**, portant notamment sur le rôle des Conseils d'Administration, le dialogue actionnarial et les politiques de rémunération des dirigeants³⁹. Plus récemment, dans le cadre du **groupe de travail «gouvernance» du Roquelaure de la biodiversité**, dix recommandations ont été formulées par les acteurs de la Place de Paris afin d'améliorer la gouvernance des enjeux nature. Parmi les principales propositions, on retrouve la formalisation d'objectifs de **formation des collaborateurs** sur la nature ou encore l'intégration de **critères extra-financiers dans les politiques de rémunération des dirigeants d'entreprises et de distribution des dividendes**⁴⁰.

2. ELABORER SON PLAN DE TRANSITION NATURE

Les entreprises et acteurs financiers peuvent d'ores et déjà se projeter vers l'étape suivante, en structurant dès maintenant des «Plans de Transition Nature». Ces derniers constituent des outils afin d'engager une transformation profonde des modèles économiques, orientée vers des activités moins impactantes (de «transition»), voire contributrices à la régénération des écosystèmes (de «solutions»). **L'identification des DIRO à travers des indicateurs exploitables et l'élaboration d'un Plan de Transition s'alimentent mutuellement : penser dès maintenant une stratégie de transition de ses activités et de leurs interactions avec la nature peut permettre de mieux comprendre et traiter ses dépendances et impacts à cette dernière, et inversement.**

39 IFD, Gouvernance de la transition climat dans les entreprises, 2024.

40 Roquelaure de la biodiversité : <https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/roquelaure-entreprises-biodiversite-250-entreprises-mobilisees>. En 2026, l'édition du Roquelaure «entreprises et biodiversité» a été reconduite : <https://www.ecologie.gouv.fr/presse/roquelaure-entreprises-biodiversite-nouvelle-impulsion-accelerer-transition-ecologique>

Par exemple, ces stratégies de transition peuvent s'articuler autour de la structuration des Plans de Transition Climat émergents mais aussi autour des cadres internationaux et nationaux, tels que les cibles du **Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal**⁴¹ ou la **Stratégie nationale biodiversité 2030**⁴². Bien que le concept soit encore naissant, des guides de définition et d'accompagnement se structurent ces dernières années et convergent tels que les travaux de la TNFD⁴³ ou encore du WWF⁴⁴.

Exemples d'initiatives permettant d'identifier et d'évaluer ses enjeux nature sur la Place de Paris

<p>Localiser ses interfaces avec la nature</p>	<p>Cartographie de la chaîne de valeur aval filière immobilière (secteur à forts enjeux nature pour le groupe)</p> <p>Parmi les parties prenantes identifiées: les particuliers, les entreprises dont les professionnels de l'immobilier et institutionnels, foyer du client, les fournisseurs de biens, les fournisseurs des clients et des professionnels, les salariés des clients, fournisseurs, etc.</p>	<p><i>Crédit Mutuel Arkéa</i></p>
<p>Localiser ses interfaces avec la nature</p>	<p>Cartographie de la chaîne de valeur amont d'une coopérative agricole</p> <p>Outils utilisés: empreintes biodiversité GBS et empreintes carbone Self CO₂ par fermes.</p>	<p><i>Coopérative agricole Laitière Sodiaal – accompagnée par CDC Biodiversité</i></p>
<p>Localiser ses interfaces avec la nature</p>	<p>Intégration de critères liés à la localisation dans les stratégies de lutte contre la déforestation des institutions financières (ex: BNP Paribas, Crédit Agricole, LBP AM, HSBC, Société Générale, etc.)</p>	<p>Panorama des pratiques de la Place de Paris en matière de lutte contre la déforestation</p>
<p>Evaluer ses dépendances et impacts à la nature</p>	<p>Engagement avec les entreprises les plus exposés aux risques liés à la nature</p>	<p><i>LBP AM</i></p>
<p>Evaluer ses dépendances et impacts à la nature</p>	<p>Travaux de recherche des équipes Data scientist pour évaluer les dépendances et les impacts liés à la nature</p> <p>Articles portant sur: l'intégrité des écosystèmes, les métriques espèces, l'empreinte biodiversité.</p>	<p><i>BNP Paribas</i></p>

41 <https://www.unep.org/fr/resources/cadre-mondial-de-la-biodiversite-de-kunming-montreal>

42 <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/strategie-nationale-biodiversite-2030>

43 <https://www.wwf.org.uk/our-reports/wwf-nature-transition-plans>

44 <https://www.wwf.org.uk/our-reports/wwf-nature-transition-plans>

Evaluer ses dépendances et impacts à la nature	Suivi ciblé des entreprises d'un fonds actions Outils: – Empreintes biodiversité par entreprises – Analyses qualitatives et quantitatives ciblées – Analyses sectorielles	<i>Banque de France Gestion (BDF Gestion) – accompagné par CDC Biodiversité</i>
Analyser ses risques et ses opportunités liées à la nature	Outil de scoring des risques physiques et de transition liés à la nature	<i>Groupe Caisse des Dépôts (dont La Banque Postale, CNP Assurances, Louvre Banque Privée, LBP AM)</i>
Analyser ses risques et ses opportunités liées à la nature	Gamme de fonds liés à la nature	<i>Aéma Groupe et ses marques (Abeille Assurances, Macif, AESIO mutuelle, Ofi Invest AM)</i>
Analyser ses risques et ses opportunités liées à la nature	Initiative de place «Objectif Biodiversité» Fonds actions cotées et fonds non coté pour les segments du capital-investissement, construction de méthodologies d'investissements et d'une grille de matérialité sectorielle.	<i>20 investisseurs institutionnels de la Place de Paris parmi lesquels: Abeille Assurances (Aéma Groupe), BNP Paribas Cardif, BPCE Assurances, la Caisse des Dépôts, CNP Assurances, EDF Gestion, Maif, Macif (Aéma Groupe), Malakoff Humanis, Société Générale Assurances, Crédit Agricole Assurances,</i> <i>Axa, Allianz France, Aésio mutuelle (Aéma Groupe), Pro BTP, la Carac et la Caisse Générale de Prévoyance des Caisses d'Epargne (partenaires de l'initiative au 8 septembre 2025).</i>
Préparer son rapport	Gouvernance liée à la nature (Conseil d'Administration, Comité de pilotage ISR, Groupe de travail dédié, etc.)	<i>Aéma Groupe et ses marques (Abeille Assurances, Macif, AESIO mutuelle, Ofi Invest AM)</i>
Préparer son rapport	Exercice de double matérialité sur l'ESRS E4 dans le cadre de la CSRD	<i>Crédit Mutuel Arkéa</i>
Préparer son rapport	Exercice de reporting nature dans le cadre de l'Art 29 LEC	<i>Société Générale Investment Solutions (SG IS)</i>
Préparer son rapport	Reporting TNFD	<i>Veolia</i>
Préparer son rapport	Reporting TNFD	<i>Renault</i>



NATURE ET FINANCE :
MÉTRIQUES ET OUTILS POUR
UN LANGAGE COMMUN

III. RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LES CADRES DE REPORTING NATURE

A. RAPPEL SUR LES CADRES DE REPORTING NATURE EXISTANTS

CSRD – Corporate Sustainability Reporting Directive

(en cours de révision)⁴⁵

Règlementation européenne

Champ d'application

- Pour les entités de l'UE: Chiffre d'affaires > 450 M€ et Nb employés > 1 000.
- Pour les entreprises non UE: augmentation du seuil à 450 M€ de CA groupe dans l'UE et 200 M€ pour une filiale ou une succursale.

Spécificité

Le principe de **double matérialité**. Les entreprises concernées évaluent **l'impact de leurs activités sur l'environnement et la société** ainsi que **les effets des enjeux de durabilité sur la performance financière**, avec des exigences adaptées selon la matérialité identifiée par l'acteur (analyse des IRO: impacts, risques et opportunités).

Exigences de divulgation sur la nature

L'**ESRS E4** cible directement la biodiversité et les écosystèmes. D'autres standards thématiques abordent également la nature: **E2 – Pollution**, **E3 – Eau et ressources marines**, **E5 – Ressources circulaires**. Les exigences de l'E4 comprennent:

- E4-1:** Plan de transition biodiversité et écosystèmes
- E4-2:** Politiques liées à la biodiversité et aux écosystèmes
- E4-3:** Actions et ressources mobilisées
- E4-4:** Objectifs et cibles en lien avec la biodiversité et les écosystèmes
- E4-5:** Métriques.

SFDR – Sustainable Finance Disclosure Regulation

(en cours de révision)⁴⁶

Règlementation européenne

Champ d'application

Cadre de transparence ESG s'imposant aux acteurs des marchés financiers (FMP) et aux conseillers financiers (FA), avec des obligations au niveau entité et au niveau produit. La SFDR n'établit pas en Niveau 1 un régime de catégorisation contraignant: les art. 6, 8 et 9 sont des régimes de divulgation devenus en pratique des catégories de marché.

Spécificité

S'applique aux produits financiers définis à l'art. 2(12) SFDR: OPCVM, FIA, produits d'assurance fondés sur l'investissement (IBIPs au sens d'IDD), produits de retraite professionnelle (IORP II) et personnelle (PEPP), ainsi que les mandats de gestion de portefeuille individuels. La SFDR couvre la conception (*manufacturers*) comme la distribution/conseil.

Exigences de divulgation sur la nature

Le périmètre ESG de la SFDR est large et non spécifique aux enjeux nature. Les PAI sont prédéfinis par le Niveau 2 (Règlement délégué (UE) 2022/1288 — RTS), annexe I:

- 14 indicateurs obligatoires pour les investissements dans des sociétés, dont le **PAI n°7 «activités portant atteinte à des zones sensibles du point de vue de la biodiversité»**;
- indicateurs obligatoires additionnels pour les expositions souveraines et immobilières;
- au moins un indicateur *opt-in* à sélectionner dans le tableau 2 (climat/environnement, incluant plusieurs items biodiversité/eau) et un dans le tableau 3 (social/gouvernance).

La divulgation s'effectue au niveau entité (art. 4 SFDR) et au niveau produit (art. 7 SFDR), sur base «comply or explain» pour les FMP de moins de 500 salariés.

À noter toutefois que la SFDR fait l'objet d'une processus de révision. Dans la nouvelle version proposée par la Commission, il est demandé de reporter des PAI sans que ceux-ci soient préalablement définis, en fonction de la nature du fonds. Cela sera précisé dans le niveau 2.

45 Seuils issus de la directive de révision Omnibus, encore en cours de révision en droit national au moment de la publication du rapport

46 La présentation ci-dessous s'appuie sur l'ancienne version de la SFDR. Parmi les nombreux axes de la réforme en cours, un nouveau système de catégorisation va être mis en place et le cadre des PAI est amené à évoluer.

Article 29 Loi énergie climat

TNFD – Taskforce on Nature Financial Disclosure

Règlementation française

Champ d'application

Sociétés de gestion, assureurs, investisseurs institutionnels, fonds de pension, etc. avec plus de 500M€ d'encours.

Spécificité

Evaluation des impacts ESG des portefeuilles financiers.

Exigences de divulgation sur la nature

→ **Indicateurs et méthodologies**: métriques quantitatives et qualitatives pour mesurer l'impact sur les écosystèmes, la déforestation, la perte de biodiversité, etc., avec transparence sur la méthodologie utilisée. L'indicateur d'empreinte biodiversité peut être utilisé;

→ **Fréquence et transparence du reporting**: publication régulière, au minimum annuelle, accessible aux investisseurs et parties prenantes.

Volontaire

Champ d'application

Entreprises institutions financières et organisations volontaires, du monde entier.

+ de 700 entreprises adoptantes en 2026 (notamment des gestionnaires d'actifs gérant 22 400 milliards de dollars d'actifs sous gestion et des sociétés cotées en bourse dont la capitalisation boursière totale s'élève à 9 416 milliards de dollars).

Spécificités

Une approche par la localisation des activités les plus à risque (**LEAP: Locate – Evaluate – Assess – Prepare**).

Exigences de divulgation sur la nature

Exigence de divulgation sur la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et des impacts, les métriques et les cibles sur la biodiversité.

14 métriques principales, des métriques optionnelles, des guides sectoriels et 2 métriques additionnelles pour les institutions financières: **l'exposition aux secteurs les plus matériels et l'exposition aux sociétés dont les actifs et/ou les activités sont situés dans des zones sensibles.**

Au-delà des cadres présentés dans le tableau ci-dessous, d'autres initiatives internationales développent leurs propres exigences de reporting sur la nature. À titre d'exemple, le cadre de la **Global Reporting Initiative**⁴⁷ (cadre volontaire en France) propose des standards utilisables par toute organisation, quelle que soit sa taille, son secteur ou sa localisation géographique, souhaitant rendre compte de ses dépendances et impacts sur la nature. De son côté, l'**International Sustainability Standards Board** élabore des orientations spécifiques relatives à la nature pour fin 2026 et qui s'appuieront sur les recommandations, métriques et lignes directrices de la TNFD. D'autres coalitions internationales spécifiques aux enjeux nature exigent également de la part de leurs membres de publier des rapports de suivi. C'est par exemple le cas des **Principles for Responsible Investment**⁴⁸, ou encore d'initiatives plus thématiques comme les **Sustainable Blue Economy Finance Principles**⁴⁹ rejointes par plusieurs acteurs de la Place de Paris. Plus récemment, **Finance for Biodiversity** a publié en partenariat avec la EU Business & Biodiversity Platform un guide à destination des institutions financières afin de les aider à identifier et à choisir les approches adaptées pour évaluer leurs dépendances et leurs impacts à la nature⁵⁰.

Ces cadres peuvent également aider les acteurs à se fixer des objectifs qui sont fondés et validés par la science. C'est par exemple l'ambition des **Science Based Targets for nature**⁵¹ et de l'initiative **Act for Nature International**⁵² et son pendant français «**Entreprises engagées pour la nature**»⁵³. Ces cadres accompagnent les entreprises dans la structuration et la valorisation des plans d'actions concrets, en lien direct avec l'activité de l'entreprise, tout au long de sa chaîne de valeur.

Loin d'être contradictoires, ces différents cadres tendent à devenir de plus en plus interopérables. Ils témoignent d'un paysage du reporting nature en structuration, avec des exigences qui convergent progressivement vers une harmonisation des pratiques⁵⁴. Ces cadres offrent une grille de lecture commune et sont essentiels pour faciliter l'identification ainsi que la collecte d'informations pertinentes sur les enjeux liés à la nature au sein des entreprises et des institutions financières.

47 Voir le standard GRI 101: Biodiversity, 2024: [GRI – GRI Standards English Language](#)

48 <https://public.unpri.org/investment-tools/stewardship/spring/about-spring>

49 <https://www.unepfi.org/blue-finance/the-principles/>

50 Finance for Biodiversity & EU Business & Biodiversity Platform, «Biodiversity Measurement Approaches Guide (5th Edition)», 2026. <https://www.financeforbiodiversity.org/publications/biodiversity-measurement-approaches-guide-5th-edition/>

51 <https://sciencebasedtargetsnetwork.org/how-it-works/the-first-science-based-targets-for-nature/>

52 <https://act4nature.com/>

53 <https://ofb.gouv.fr/entreprises-engagees-nature>

54 Voir notamment l'interopérabilité entre le cadre de la CSRD et de la TNFD: <https://tnfd.global/publication/tnfd-esrs-correspondence-mapping/>

CDC BIODIVERSITÉ – L'INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITÉ CSRD DES ENTREPRISES COMPOSANT L'INDICE EURO STOXX 50

La publication de données extra-financières étant désormais inscrite dans la réglementation (CSRD, Taxonomie verte, SFDR), il devient possible d'analyser les secteurs d'activités, les entreprises ainsi que les produits financiers avec un niveau d'exigence comparable à celui d'une analyse financière classique. La publication des données extra-financières permet aux entreprises d'identifier leurs enjeux environnementaux et de favoriser une transition visant à mieux les gérer.

En 2025, la **Mission Economie de la Biodiversité** a réalisé un benchmark multi-sectoriel sur **l'intégration de la biodiversité dans les rapports de durabilité des entreprises composant l'indice Euro Stoxx 50**⁵⁵. De cette étude ressort plusieurs enseignements :

- Bien que le climat demeure l'enjeu environnemental le plus fréquemment déclaré comme matériel par les entreprises soumises à la CSRD, à l'échelle du Stoxx 50, 70% des entreprises de l'échantillon considèrent également la biodiversité comme matérielle. On observe que les enjeux liés à la nature sont, depuis 2022, de plus en plus intégrés dans les rapports de durabilité des entreprises.
- Toutefois, malgré ces avancées, 58% des entreprises de l'Euro Stoxx 50 n'identifient pas encore la biodiversité comme une opportunité de développement. Cela signifie qu'elles peinent encore à considérer la nature comme une source potentielle de création de valeur économique, d'innovation ou de nouveaux marchés.
- Cette situation se reflète dans l'alignement des flux, dans la mesure où notre analyse tend à montrer que l'alignement des chiffres d'affaires, des CAPEX et des OPEX avec la taxonomie européenne sur le volet biodiversité est proche de zéro.

Il subsiste encore un décalage parfois significatif entre les ambitions et objectifs affichés par les acteurs économiques en matière de nature et les informations effectivement publiées dans les exercices de reporting. Plus largement, **l'évaluation de la maturité des entreprises sur la nature demeure encore complexe en l'absence d'harmonisation des pratiques de reporting. Le format et le contenu de ces rapports varient considérablement**⁵⁶.

Ainsi, l'exercice de transparence ne constitue qu'une première étape vers une transformation des modèles économiques. L'enjeu réside à présent dans la capacité des entreprises à fonder leurs orientations stratégiques sur la base de ces données, et de celles produites par leurs concurrents.

55 CDC Biodiversité (2025), Intégration de la biodiversité par les acteurs privés, entre reporting et approche volontaire, BLÉRY, C., ECLIMONT, B., GEADAS, L., GUÉNON, V., LAJOYE, É., PETIOT, A., PRADERE, V., Dossier de la MEB n°59, Mission Economie de la Biodiversité, Paris, France. <https://www.cdc-biodiversite.fr/publications/integration-de-la-biodiversite-par-les-acteurs-privés-entre-reporting-et-approche-volontaire/>

56 European Financial Reporting Advisory Group (2025) *Ibid*.

B. L'EXERCICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ SUR L'ESRS E4

L'identification des impacts, risques et opportunités (IRO) est réalisée conformément aux exigences de la CSRD sur les différents ESRS, sur la base du principe de double matérialité. En effet, pour chaque thématique ESRS (environnementale, sociale et de gouvernance), l'entreprise soumise à la CSRD analyse ses activités sur l'ensemble de sa chaîne de valeur afin d'identifier les impacts positifs et négatifs ainsi que les risques et opportunités associés. Cette analyse permet de déterminer les enjeux matériels au sens des ESRS, qui fondent le périmètre et le contenu du reporting CSRD⁵⁷.

Appliqué à la biodiversité, ce principe distingue **la matérialité d'impact**, qui évalue les impacts (positifs ou négatifs, réels ou potentiels) d'une entreprise sur la biodiversité, et **la matérialité financière**, qui analyse les risques et opportunités liés à l'érosion de la biodiversité pour l'entreprise (risques physiques, de transition, réglementaires ou opportunités économiques).

Seuls les enjeux biodiversité jugés matériels selon l'un ou l'autre de ces deux axes doivent être reportés, conformément aux exigences de l'ESRS E4.

57 ESRS E1, [General Requirements](#), novembre 2025.

CRÉDIT MUTUEL ARKÉA – EXERCICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ SUR L'ESRS E4

Sur la base de la cartographie des chaînes de valeur (voir l'encadré à la page page 41), le Crédit Mutuel Arkéa a identifié les impacts, risques et opportunités potentiellement matériels, via la démarche suivante :

1 – **Identification d'une liste d'IRO théoriques** par la **structuration de matrices** croisant à la fois : la liste des **enjeux de durabilité** (Application Requirement de l'ESRS 1) ; les **activités du Groupe** ; les **typologies générales d'impacts, de risques ou d'opportunités par secteur**.

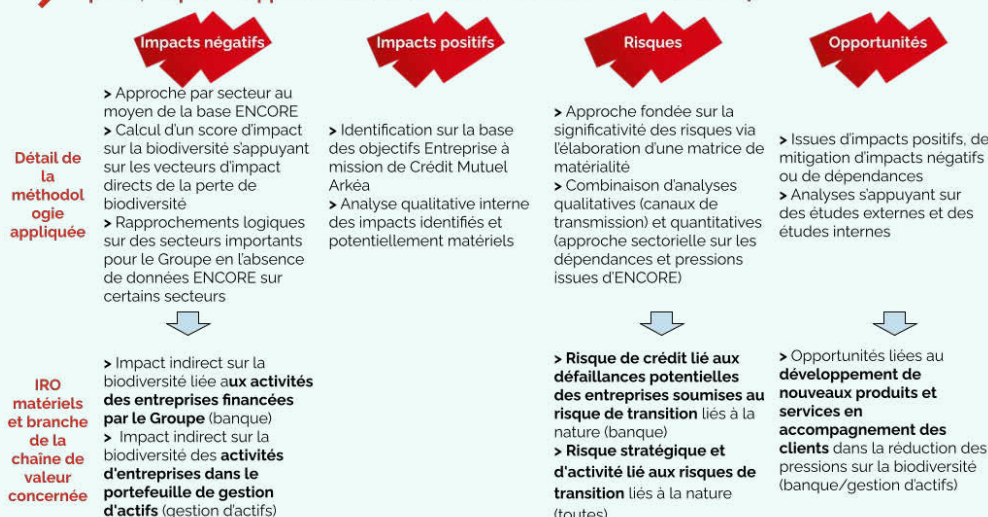
2 – **Identification d'enjeux de durabilité complémentaires** par la **prise en compte d'études et de politiques internes au Groupe** (notamment travaux issus du devoir de vigilance, matrices de risques, études stratégiques, publications du Groupe) ;

3 – **Analyse des liens entre impacts, risques et opportunités** et de leur **cohérence**⁵⁸.

4 – **Entretiens complémentaires menés avec des experts** (du fait notamment du modèle d'affaires spécifique du Groupe) : sur les secteurs **agricole** et **viticole** ; sur la **thématique transverse des territoires** (rencontre de représentants de collectivité territoriale).

L'**analyse de matérialité** a ensuite été réalisée sur la base de **matrices à plusieurs dimensions** : **impacts négatifs** – ampleur, étendue, irrémediabilité et, le cas échéant, probabilité ; **impacts positifs** – ampleur, étendue et, le cas échéant, probabilité ; **risques** – probabilité d'occurrence (fréquence), gravité ; **opportunités** – probabilité d'occurrence, ampleur.

➤ Impacts, risques et opportunités (IRO) en lien avec la biodiversité (ESRS E4)



58 Les impacts positifs peuvent générer des opportunités pour le Groupe (et réciproquement) et les impacts négatifs peuvent générer des risques financiers pour le Groupe. Des politiques ou des plans d'actions mis en œuvre pour gérer un impact, un risque ou une opportunité peuvent potentiellement en générer d'autres.

Parmi les principales observations :

- **Impacts** : les impacts sur la biodiversité sont principalement indirects, puisque liés aux activités des entreprises financées ou investies par le Groupe. L'utilisation de la base de données ENCORE, croisée au calcul d'un score d'impact interne sur la biodiversité, a permis d'identifier les secteurs ayant le plus d'impacts négatifs sur la nature ;
- **Opportunités** : les opportunités identifiées pour le Groupe Crédit Mutuel Arkéa sont liées au développement de nouveaux produits et services en accompagnement des clients dans la réduction des pressions sur la biodiversité ;
- **Risques** : le risque de crédit relatif aux défaillances potentielles des entreprises soumises au risque de transition liés à la nature ainsi que le risque stratégique et d'activité relatif aux risques de transition liés à la nature ont été retenus comme matériels. Ces risques ont notamment été identifiés à travers l'élaboration d'une matrice de matérialité (voir schéma dans l'encadré), complétée par des analyses quantitatives (approche sectorielle au moyen de la base ENCORE) et qualitatives (examen des canaux de transmission).

➤ Matrice de matérialité des risques liés à la nature

Objectifs

- Évaluer l'incidence des risques liés à la nature sur les différentes catégories de risques du Groupe Crédit Mutuel Arkéa
- Identifier les risques matériels (+++) qui constituent les principales zones de risque pour le Groupe
- Analyser précisément la matérialité des risques permet de bâtir un dispositif de gestion des risques adéquat et une stratégie résiliente

Méthodologie

- Fondée sur des analyses quantitatives (approche sectorielle) et qualitatives (canaux de transmission)
- Analyse en risque brut (sans considération de dispositif d'atténuation)
- Révision annuelle

Résultats

Catégorie de risque / Horizon	Risques physiques liés à la nature			Risques de transition liés à la nature		
	Court terme < 3 ans	Moyen terme 3 - 10 ans	Long terme > 10 ans	Court terme < 3 ans	Moyen terme 3 - 10 ans	Long terme > 10 ans
Risque de crédit	+	+	++	+	+++	++
Risques opérationnels	+	++	++	+	++	++
Risque stratégique	+	+	++	+	+++	++
Risque d'assurance	+	++	++	+	++	++

Pour les **institutions financières** soumises à la CSRD, l'analyse de double matérialité porte essentiellement sur **l'aval des contreparties et clients financés**. L'analyse peut par exemple porter sur les **portefeuilles d'achats, de crédits, de gestion d'actifs, de capital investissement afin d'identifier les secteurs d'activités, à fort impact potentiel sur les enjeux de durabilité dont les enjeux nature**. À noter que les impacts et risques pouvant être identifiés sont principalement indirects car liés aux activités des entreprises financées par l'institution financière, ce qui peut contribuer à expliquer la difficulté à analyser le niveau de matérialité à ce stade⁵⁹.

59 Pour aller plus loin, se référer à l'étude "L'indice NAT 40: Les entreprises du CAC 40 à l'épreuve de la nature" du WWF qui évalue sur l'analyse des rapports CSRD 2024 la maturité des entreprises sur les volets nature des standards européens de reporting (pollution, eau, biodiversité, économie circulaire).

C. L'ARTICLE 29 DE LA LOI ENERGIE CLIMAT

L'**Article 29 de la Loi Énergie-Climat (LEC)** est une disposition française introduite par la loi du 8 novembre 2019 visant à renforcer la transparence ESG des acteurs financiers, en particulier sur les enjeux **climat** et **biodiversité**. Il est souvent appelé «Article 29 LEC» ou «décret 29 LEC».

L'Article 29 demande aux acteurs financiers français (sociétés de gestion, assureurs, investisseurs institutionnels, fonds de pension, etc.) de publier chaque année un reporting détaillant : la prise en compte des critères ESG, les risques climatiques, les risques liés à la biodiversité, les stratégies d'alignement avec les objectifs climatiques et de biodiversité ou encore l'intégration de ces risques dans la gouvernance et la gestion des risques⁶⁰.

L'ADEME a développé un guide permettant de répondre au volet biodiversité du dispositif «Article 29 LEC»⁶¹. L'ADEME a également publié une analyse des remises «Article 29 LEC» 2025 portant sur l'exercice 2024⁶².

60 Pour en savoir plus: <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2021/06/08/publication-du-decret-d-application-de-l-article-29-de-la-loi-energie-climat-sur-le-reporting-extra-financier-des-acteurs-de-marche>

61 <https://climate-transparency-hub.ademe.fr/wp-content/uploads/2024/12/guide-biodiversite-art-29lec.pdf>

62 Pour en savoir plus: <https://climate-transparency-hub.ademe.fr/ressource/analyse-des-remises-article-29-lec-2025-portant-sur-l'exercice-2024/>

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE INVESTMENT SOLUTIONS

Depuis son adhésion à l'initiative **Finance for Biodiversity** en juin 2022, la société de gestion de portefeuilles Société Générale Investment Solutions (SG IS) a structuré sa démarche afin d'améliorer la prise en compte des enjeux de biodiversité dans ses activités. Cette démarche s'appuie sur les orientations de l'initiative, qui constituent aujourd'hui un cadre de référence pour l'organisation de ses travaux et de son reporting.

1. Renforcer les compétences internes

SG IS a fait du renforcement des compétences internes une priorité afin de favoriser une appropriation transversale des enjeux de biodiversité. L'ensemble des équipes (gestion et direction) a été sensibilisé à travers la Fresque de la Biodiversité et une formation dédiée avec Carbon4 Finance, spécialiste des données climatiques et environnementales à destination du secteur financier.

2. Mesurer les impacts et les dépendances

SG IS a structuré une approche de mesure des impacts et des dépendances à la biodiversité, en s'appuyant sur l'outil BIA-GBS développé par CDC Biodiversité, afin d'identifier les secteurs les plus exposés aux pressions sur le capital naturel.

3. Fixer et suivre des priorités de progrès

SG IS a défini une démarche de suivi («monitoring targets») centrée sur deux enjeux prioritaires au regard de son univers d'investissement : la lutte contre la déforestation et la gestion durable de l'eau, qui constituent désormais des axes structurants de pilotage de son activité.

4. Intégrer la biodiversité dans les décisions d'investissement

Les enjeux liés à la biodiversité, y compris les controverses associées, sont intégrés dans l'analyse ESG au sein d'un pilier dédié Environnement / Capital naturel. Ils alimentent le score ESG des émetteurs, utilisé dans la définition de l'univers investissable, et peuvent également être pris en compte dans les objectifs de performance ESG de certains fonds.

5. Engager les entreprises et collaborer

L'engagement actionnarial constitue un levier central de la démarche de SG IS. Combinant échanges directs et actions collectives, menées notamment via les initiatives **CDP**, **Nature Action 100** et **FAIRR**, le dialogue actionnarial permet d'encourager les entreprises à renforcer la transparence et la maturité de leurs pratiques.

6. Contribuer à la restauration de la nature

Enfin, SG IS complète cette approche par des actions concrètes à travers des partenariats avec l'**ONF** et **Coral Gardeners**, visant à soutenir des projets de préservation ou de restauration d'espaces naturels.

L'ensemble de cette feuille de route est présenté dans le [rapport Loi-Energie Climat](#), actualisé chaque année.

D. INTEROPÉRABILITÉ CSRD – TNFD

Au-delà des exigences de reporting règlementaire, des démarches volontaires de reporting sur la nature se structurent également ces dernières années, en particulier à travers le cadre de la TNFD lancé en 2021⁶³.

Le cadre de la TNFD peut contribuer à aider les entreprises à mieux comprendre et structurer l'analyse de leurs interactions avec la nature sur l'ensemble de leur chaîne de valeur, en intégrant une **forte dimension de localisation de leurs principaux impacts**. Quelques acteurs de la Place reportent selon les exigences de la TNFD afin de faciliter l'exercice de reporting selon la CSRD, du fait de l'interopérabilité entre ces cadres⁶⁴.

Pour aller plus loin, les **case studies** de la TNFD présentent des exemples concrets d'utilisation de la méthodologie LEAP et du cadre TNFD, ainsi que des illustrations de processus internes mis en place pour identifier et évaluer les risques liés. Ces retours d'expérience constituent des premiers exemples inspirants et sur lesquels il est possible de capitaliser⁶⁵.

63 Dans un rapport de 2019, AXA – conjointement avec le WWF – a proposé un ensemble de préconisations, dont le lancement d'une «Task Force sur les publications d'informations relatives aux Impacts sur la Nature (TFIN) pour créer les conditions de la transition vers la protection, la restauration et la promotion de la biodiversité» qui s'est depuis concrétisée en 2021 avec le lancement de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosure (TNFD) dont AXA est membre. L'Institut de la Finance Durable et Entreprises pour l'Environnement coordonnent le groupe de consultation français de la TNFD.

64 <https://tnfd.global/publication/tnfd-esrs-correspondence-mapping/#publication-content>

65 <https://tnfd.global/knowledge-hub/case-studies/>

VEOLIA – DE LA TNFD À LA CSRD : PARCOURS POUR IDENTIFIER SES DIRO LIÉS À LA NATURE

À travers ses activités, Veolia contribue activement à la préservation des milieux naturels (eau, air, sol) et à la réduction de trois des cinq principaux facteurs d'érosion de la biodiversité liés aux activités de ses clients municipaux et industriels: *la surexploitation des ressources naturelles (dont l'eau), le changement climatique et les pollutions*. Toutefois, **ces mêmes activités dépendent étroitement des services écosystémiques, en particulier du cycle de l'eau et de l'activité microbologique**. Conscient de cette interdépendance et des impacts locaux que ses opérations peuvent générer (*utilisation des ressources, occupation des sols, proximité de zones sensibles*), Veolia applique la hiérarchie d'atténuation pour minimiser son empreinte environnementale.

L'utilisation du cadre TNFD pour mieux structurer la politique Nature du Groupe

Afin de mieux analyser et structurer ses interactions, **Veolia a adopté dès 2023 le cadre de la TNFD**, en réponse aux attentes de ses parties prenantes et en continuité avec le renforcement de ses engagements biodiversité (publication de son premier rapport dédié en 2026). La méthodologie **LEAP** lui a permis d'analyser ses principaux impacts et dépendances à la nature, en mettant en évidence les politiques déjà alignées avec celle-ci tout comme les travaux complémentaires à réaliser. La gestion des risques et des impacts des activités du Groupe s'est révélée déjà largement alignée avec les exigences de la TNFD.

Cette démarche a permis de prioriser les enjeux et d'entreprendre **un approfondissement de l'analyse des dépendances fortes du Groupe dans sa chaîne de valeur amont**. Cela s'est traduit par un dialogue avec la direction d'achats afin d'intégrer des critères biodiversité dans notre charte fournisseurs. De plus, la dépendance à la biomasse s'est distinguée comme matérielle. Veolia a donc établi des objectifs de traçabilité et de certification pour le bois utilisé dans ses activités énergétiques, avec pour cible 2027 l'atteinte de 100 % de bois certifié. Parallèlement, les risques liés à la nature ont été intégrés au dispositif de gestion des risques du Groupe.

Ainsi, pour son activité de production d'énergie à partir de la biomasse, l'objectif du Groupe est d'atteindre 100 % de bois certifié "zéro déforestation" d'ici 2027. Les risques liés à la nature ont également été intégrés au mapping des risques du Groupe.

Dès 2019 Veolia a localisé ses sites présentant des enjeux particulièrement importants pour la biodiversité. afin de déployer une empreinte biodiversité et des plans d'action, ceci a été renouvelé en 2024 pour environ 150 sites. L'objectif est d'atteindre 85% de taux de déploiement moyen de ces plans d'ici 2027. De plus, sur l'ensemble des sites opérationnels qu'il gère (environ 2 000), Veolia s'est engagé à adopter des **pratiques de gestion écologique des espaces verts et d'abandon des produits phytosanitaires**. L'entreprise vise à appliquer ces mesures sur 95 % de ses installations d'ici 2027.

Du point de vue des opportunités, la TNFD a permis **d'intégrer plus systématiquement les opportunités liées à la nature au sein des réflexions stratégiques du Groupe**, que ce soit au regard de son offre actuelle (*décarbonation, dépollution, protection et régénération des ressources*) que du développement de nouvelles offres commerciales (*offre de gestion de la biodiversité sur les sites, solutions fondées sur la nature, biomonitoring*).

Un exercice CSRD facilité par les travaux préliminaires sur la TNFD

Les travaux ainsi réalisés ont **facilité l'exercice de double matérialité et d'identification des impacts, risques et opportunités (IRO)**, telle que demandée par la CSRD. L'ESRS E4 relatif à la biodiversité et aux écosystèmes a ainsi été identifié comme un enjeu matériel pour le Groupe, et l'exercice TNFD a aidé à identifier les éléments à divulguer.

Renault Group

RENAULT GROUP : LE REPORTING TNFD UN EXERCICE UTILE

Renault Group a publié en 2025 son premier rapport ⁶⁶ biodiversité en suivant le cadre TNFD ⁶⁷ et la définition de la biodiversité de l'IPBES ⁶⁸. **La valeur ajoutée** d'un rapport au format TNFD :

- Une **structuration complète et compréhensible** des informations dispersées dans le document d'enregistrement universel, le plan de vigilance ou les directives sur les achats responsables.
- De nouvelles **données selon des méthodes de référence** : les dépendances selon l'outil ENCORE®, l'empreinte biodiversité du Groupe et la distribution des impacts selon la mesure BFS® en km² MSA.yr, les risques liés aux écosystèmes basés sur l'approche LEAP®.
- La valorisation des nouveaux **engagements Act4nature international**.
- Une **transparence** utile pour montrer l'étendue et la complexité du sujet.

Les indicateurs et enseignements

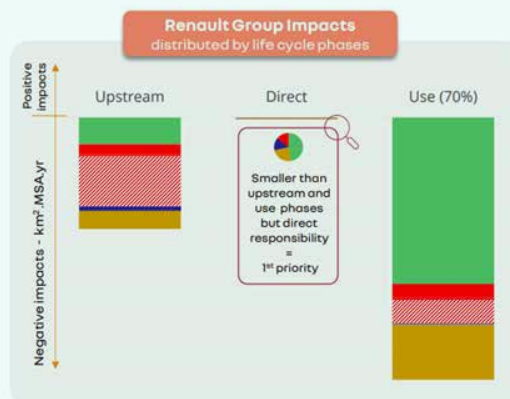
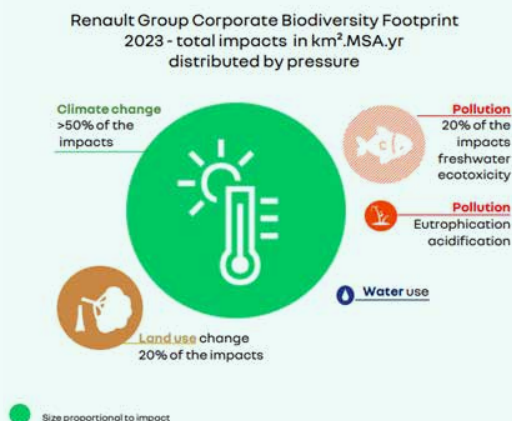
- Renault suit 30 IRO et indicateurs (climat, eau, pollution eau et air, déchets recyclés, matérialité et proximité des sites de zones naturelles protégées) selon le format de la CSRD.

66 Rapport Biodiversité TNFD https://assets.renaultgroup.com/uploads/2025/11/RG_Biodiversity_TNFD_report_2025vf.pdf

67 Taskforce on Nature-related Financial Disclosures

68 The Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services

→ Le calcul de l'empreinte biodiversité permet de comparer et hiérarchiser les impacts de Renault Group sur la biodiversité à partir des 4 principaux facteurs d'érosions de l'IPBES :



Distribution des impacts par pression :

- > 50 % pour le changement climatique (GES)
- > 20 % pour la pollution et le changement d'affectation des sols

Distribution des impacts par phase :

- > 50 % pour la phase d'usage des produits (GES)
- > 20 % pour l'approvisionnement amont (pollution dans les processus de transformation matières)

→ Le **changement climatique reste l'enjeu principal et prioritaire**. Agir simultanément sur le climat et la nature maximisera les co-bénéfices à la fois pour le changement climatique et pour les écosystèmes naturels. La réduction des quantités prélevées d'eau est également prioritaire du fait de la dépendance.

→ Le reporting CSRD et TNFD donnent une **vue d'ensemble des grands enjeux suffisante** bien qu'imparfaite. Plutôt que de démultiplier les informations sur l'origine de nos pressions, le véritable défi consiste dans la définition et le déploiement des leviers d'actions pour diminuer les impacts du groupe sur la biodiversité et les écosystèmes. Le défi est d'autant plus grand que ces impacts sont, pour la quasi-totalité, indirects.

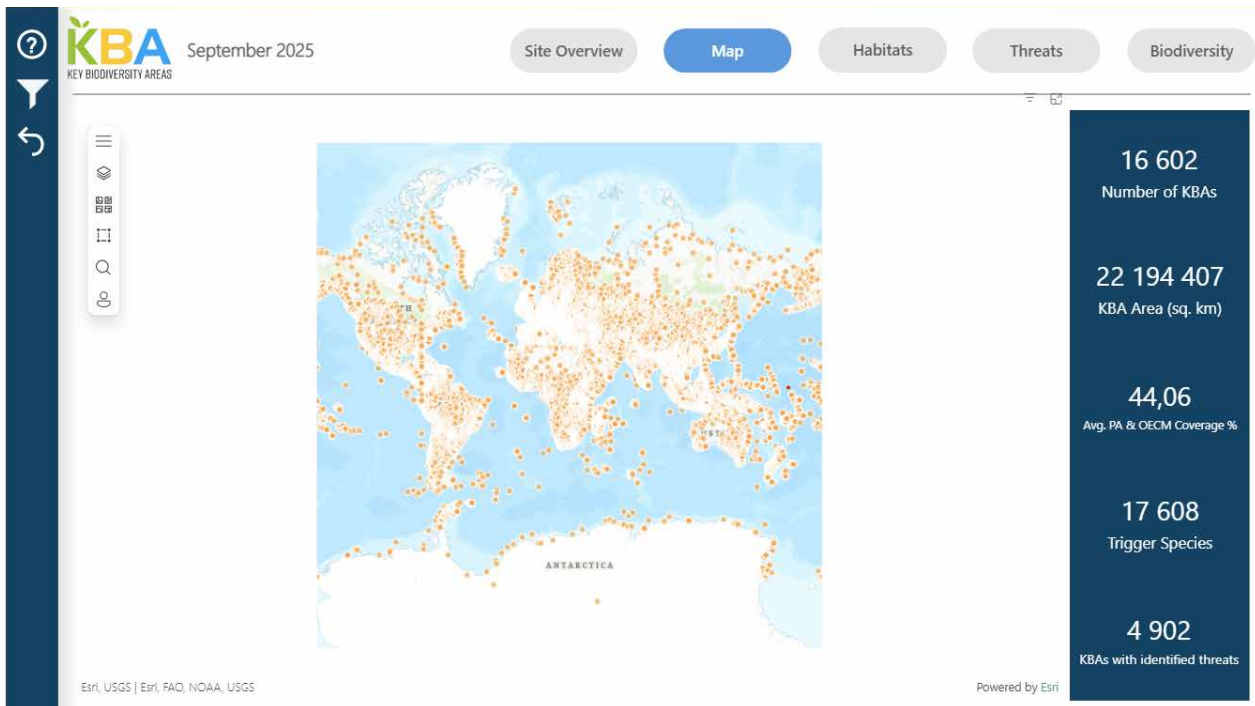


NATURE ET FINANCE :
MÉTRIQUES ET OUTILS POUR
UN LANGAGE COMMUN

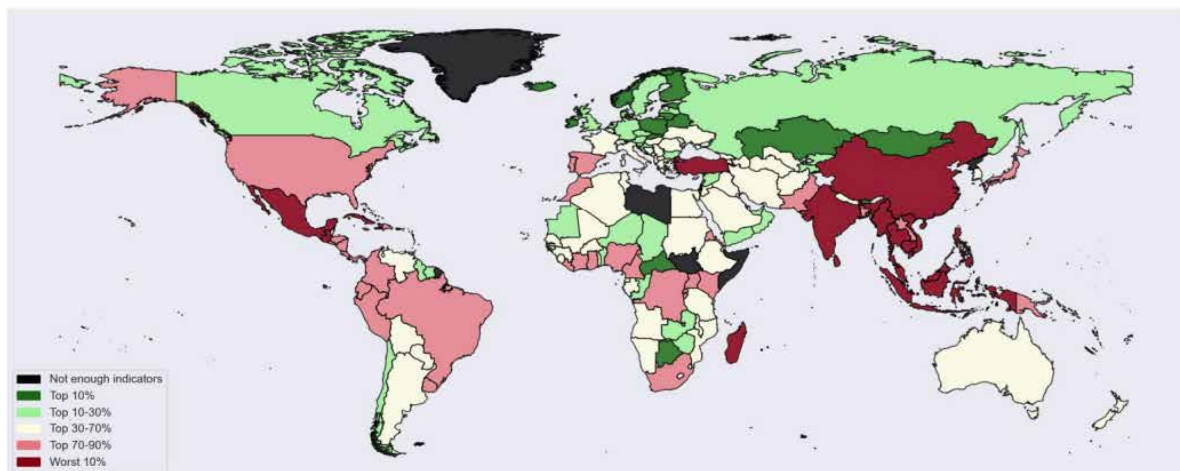
ANNEXES

ANNEXE 1 : LOCALISER SES INTERFACES À LA NATURE

Pour localiser leurs sites ou activités les plus sensibles à la nature, les acteurs économiques peuvent avoir recours à plusieurs outils de géolocalisation des zones les plus sensibles, c'est-à-dire les zones où les écosystèmes sont particulièrement riches, où se concentrent une grande population d'espèces protégées, ou des mesures de conservation sont déjà mises en place etc. Ici aussi les acteurs peuvent croiser différents outils tels la **World Database on Protected and Conserved Areas**, l'outil **IBAT**, ou les **Key Biodiversity Areas** etc.














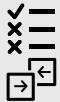




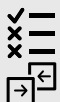

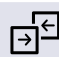



Source: Key Biodiversity Areas




Source: Crédit Agricole CIB, Country Biodiversity Risk Index


ANNEXE 2 : EVALUER SES DÉPENDANCES ET SES IMPACTS À LA NATURE


Table SPM.5 Example of applications of methods for assessing business dependencies and impacts (IPBES)


Method categories	Dependency assessment examples {Table 2.2}	Impact assessment examples {Table 3.1}
Location-based observations 	Primary data from smallholder farms in South America was used to assess how natural pollination affects coffee fruit set. 	Satellite imagery was used to quantify the direct and indirect impacts of industrial mines on deforestation across the global tropics. 
	Small-scale farmers and fishers used visual surveys to gauge the richness, evenness and relative dominance of species. 	Field sampling was used to measure the abundance and diversity of birds, plants, insects and spiders across crop fields of varying sizes in North America. 
Participatory monitoring and mapping 	Local fishing communities in West Africa, as key stakeholders representing Indigenous Peoples and local communities, collaborated with researchers to map and assess fisheries, revealing how artisanal fishing businesses depend on healthy coastal and mangrove habitats. 	Participatory mapping identified potential impacts of offshore wind farms on local fisheries and marine biodiversity in South America. 
	In South-East Asia, Indigenous Peoples and local communities and a mariculture enterprise co-mapped marine nature's essential contributions to people in order to demonstrate their shared reliance on healthy reefs and mangroves, guiding more inclusive and sustainable resource management. 	Community monitors and scientists collaborated to assess water pollution and its impacts downstream of a coal mine in Southern Africa. 
Spatial analysis 	The acreage of medicinal plant resources in North-East Asia was identified and classified to illustrate industry dependence on specific plant habitats and ecosystem productivity. 	Different potential power line routes were overlaid with environmental and social data layers to measure the routes' impacts on ecologically sensitive and socially complex areas in Southern Africa. 
	Machine-learning models project shifting areas for grape cultivation in Central and Western Europe, highlighting the wine sector's reliance on biodiversity-driven climatic and soil conditions. 	Global modelling of biodiversity and nature's contributions to people was combined with asset locations to quantify the direct impacts of corporate assets from over 2,000 businesses. 
Life-cycle approaches 	Dependency of rice production systems on water provisioning, as well as dependencies on carbon sequestration, water quality and air quality regulation in South Asia, North-East Asia and North America. 	Life-cycle assessment and environmentally extended multi-regional input-output models were combined to estimate biodiversity impacts across a global set of 3,000 businesses. 
		Life-cycle assessment was integrated with spatial modelling to assess the impacts of alternative feedstock sources for bioplastics from South and North America on biodiversity and nature's contributions to people. 
Macro-scale environmental economic models 	Agricultural dependency on pollination was estimated to outweigh the abatement costs of several measures to protect pollinators in Central and Western Europe. 	Nested multi-regional input-output models were used to quantify the impacts of beef production on threatened animal species in Oceania through local and global supply chains. 

Purpose of measurement

 **Screening:** identifying priorities requiring further analysis or action.

 **Tracking potential changes in impacts/dependencies:** measuring change in pressures over time as part of an impact assessment, or the change in reliance of business activities on nature's contributions to people over time as part of a dependency assessment.

 **Comparing options:** evaluating potential impacts and dependencies of business activities relative to alternatives.

 **Observing change in nature:** showing positive or negative changes in biodiversity and nature's contributions to people that can be attributed or linked to business activity or action on biodiversity

BIBLIOGRAPHIE & RESSOURCES UTILES POUR OPÉRATIONALISER SON REPORTING NATURE

ADEME, [Analyse des remises «Article 29 LEC» 2025 portant sur l'exercice 2024](#), 2026.

ADEME, [Construire une démarche biodiversité](#), 2024.

Agence France Gestion, [Biodiversité et investissements: le guide pratique pour les sociétés de gestion](#), 2025.

BL Evolution et l'ORSE, [Panorama de l'engagement des acteurs financiers pour la biodiversité](#), 2024.

BL Evolution, [Etude CSRD et SBF 120](#), 2025.

BL Evolution, [Revue des engagements du CAC 40 sur la biodiversité](#), 2025.

Capital Coalitions, [Natural Capital Protocol](#).

Carbon Cutter, [The Nature & Biodiversity Corporate Playbook](#), [The Nature & Biodiversity Investment Playbook](#), [The Nature & Biodiversity Banking Playbook](#).

Climate & Change, [Making Deforestation Due Diligence Work in Practice](#), 2024.

EFRAG – [version simplifiée de l'E4](#).

EFRAG, [State of Play](#).

EY, [Biodiversité: les leçons tirées des reporting des entreprises](#), 2025.

Finance for Biodiversity, [publications](#).

Finance for Biodiversity & EU Business & Biodiversity Platform, [«Biodiversity Measurement Approaches Guide \(5th Edition\)»](#), 2026.

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité et Office Français de la Biodiversité, [Indicateurs et outils de mesure: évaluer l'impact des activités humaines sur la biodiversité ?](#), 2025.

France Assureurs, [Assurance et biodiversité – Enjeux et perspectives](#), 2025.

France Invest, [Les outils pour appréhender la biodiversité en tant qu'investisseur non côté](#), 2025.

France Invest, [Questionnaire de pré due diligence sur la biodiversité](#).

Green Finance Institute, [TNFD: Getting Started with Data and Metrics](#), 2025.

I care, [Insight | CSRD, TNFD, SBT for Nature: Quelle complémentarité entre les cadres ?](#), 2024.

IPBES Business and Biodiversity Assessment: <https://www.ipbes.net/bba-report/media-release>, 2026.

IPBES, [Thematic Assessment Report on the Interlinkages among Biodiversity, Water, Food and Health](#), 2024.

MSCI, [Identifying nature-related risks From global portfolios to local risks](#), 2026.

Mission Economie de la Biodiversité, [Les risques financiers liés à la biodiversité \(3 tomes\)](#), 2024.

Mission Economie de la Biodiversité, [«Intégration de la biodiversité par les acteurs privés entre reporting et approche volontaire»](#), 2025.

Nature Positive Initiative, [Nature metrics](#).

NGFS, [Cadre conceptuel pour les risques financiers liés à la nature](#), 2023.

NGFS, [Note on the supervision of nature-related financial risks](#), 2026.

NGFS, [Navigating nature-related data: metrics, sources and uses](#), 2026.

Plateforme Entreprises et Biodiversité d'Orée, [cartographie d'outils et de bases de données pour le secteur financier \(IFD\)](#), 2024.

TNFD, University of Oxford, Global Canopy, [Evidence review on the financial effects of nature-related risks](#), 2025.

TNFD, [Discussion paper on nature-related opportunities](#), 2025.

TNFD, [Discussion paper on identification, assessment and disclosure of dependencies and impacts on nature in financial portfolios](#), 2025.

TNFD, [Additional guidelines for financial institutions](#), 2025.

TNFD, [Example TNFD reporting](#).

TNFD, [TNFD's metrics architecture in practice](#).

TNFD, [2025 Status Report](#).

TNFD, [Guidance on nature in transition plans](#), 2025.

University of Cambridge, [Integrating Nature: The case for action on nature-related financial risks](#), 2022.

UN WCMC, [Nature Tool Compass](#)

World Economic Forum, [Global Risks Report 2025](#).

WWF, [Catalysing change: the urgent need for nature transition plans](#), 2024.

WWF, [Corporate nature targets](#), 2024.

WWF, [L'Indice NAT40](#), 2026.

WWF, [Tackling biodiversity risks: A biodiversity risk assessment guide for companies and financial institutions](#), 2023.

LISTE DES INSTITUTIONS MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL «BIODIVERSITÉ ET CAPITAL NATUREL» DE L'INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE

Aéma Groupe	Confédération Nationale Crédit Mutuel	MAIF
AFD		MEDEF
Afep	CNP Assurances	Natixis
AFG	Crédit Agricole	Nexialog
AMF	Crédit Agricole Corporate & Investment Bank	ODDO BHF Asset Management
Amundi	Crédit Mutuel Arkéa	Ofi Invest
ANC	Deloitte	ORSE
Aspim	Direction Générale du Trésor	Pernod Ricard
AXA Climate		Printemps des Terres
AXA Groupe	EDF	Proparco
Bank of America	ENGIE	Removall
BlackRock	EthiFinance	SCOR SE
BL Evolution	Fédération Bancaire Française	Scor Investment Partners
Blunomy	France Assureurs	Sienna IM
BNP Paribas	France Invest	Société Générale
BNP Paribas Asset Management	Greenflex	S&P Global
BPCE	Groupama AM	SWEEP
Caisse des Dépôts	HSBC Continental Europe	SWEN Capital Partners
Carbone 4	Infranity	Veolia
CDC Biodiversité	JP Morgan	WWF
CDP	La Banque Postale	
Commissariat Général au Développement Durable	LBP AM	
	MACIF	

REMERCIEMENTS

L'Institut de la Finance Durable adresse ses remerciements aux institutions qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, en particulier :

AXA: Benoît Galaup

BNP Paribas: Sarah Colombie, Julie Miller

CDP: Jérôme Taraska

Crédit Agricole: Thao Fabregas, Marine Regagnon

Crédit Mutuel Arkéa: Amadou Diop, Aurore Verrier, Margot Le Menager, Sandra Pellen, Elisa Plouidy, Pauline Guianvarc'h

HSBC: Thuy-Tien Gluck, Sophie Brucale

EthiFinance: Julia Bres, Jaime Riano Sanchez, Lucie Gourdon-Berwick, Xavier Leroy

France Assureurs: Ludivine Azria, Nina Comin

Groupe Aéma (Aésio Mutuelle, Abeille Assurances, OFI Invest, La Macif): Dendo Azema, Jean-François Coppenolle, Julia Bertuzzi, Michael Caro, Christophe Picamilh, Anne-Sophie Musset, Luisa Florez

Groupe Caisse des Dépôts (dont CDC, La Banque Postale, LBP AM): Marguerite Culot, Camille Laurens-Villain, Fanny Dieval, Simona Rizzuto

Initiative de Place «Objectif Biodiversité»: Anne-Sophie Musset, Jean-François Coppenolle, Elisabeth Cassagnes, Guillaume Wahl, Pauline Levillain

La Fédération Bancaire Française: Sébastien Soleille, Aliénor Camp

Renault: Dominique Lucas

Société Générale: Aurore Le Chatelier, Thibaud Delplancke, Camille Boespflug

Veolia: Tiphaine Déas, Jean-Pierre Maugendre

WWF: Antoine Pugliese, Guillaume Wahl

L'Institut de la Finance Durable tient également à adresser ses remerciements particuliers:

Aux équipes de BL Evolution: Eugénie Fraisse, Lucie Lambreth, Quentin Girard pour le soutien précieux apporté à la section métriques et outils du rapport.

Aux équipes de CDC Biodiversité: Mathieu Douziech, Vincent Guénon, Léopoldine Geadas, Bastien Eclimont, Felix Evain, Amandine Kemmel pour les éléments apportés sur la mesure d'empreinte biodiversité ainsi que les différents encadrés rédigés tout au long de la publication.



CONTACTS INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE

Ce rapport a été coordonné et rédigé à l'Institut de la Finance Durable par Lucie Pecqueur, Responsable biodiversité et adaptation, sous la supervision de Nicolas Lancesseur, Responsable climat et environnement.

Pour plus d'informations sur les travaux de l'Institut de la Finance Durable sur la biodiversité : <https://institutdelafinancedurable.com/groupe-travail/biodiversite-capital-nature/>

A PROPOS DE L'INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE

Créé en octobre 2022, l'Institut de la Finance Durable (IFD), une branche de Paris EUROPLACE, a pour objectif de coordonner, fédérer et accélérer l'action de la place financière parisienne pour réaliser la transition écologique et transformer l'économie vers un modèle bas carbone et inclusif, en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris et les Objectifs de Développement Durable. Il rassemble tous les acteurs privés, publics et institutionnels de la place financière parisienne et représente les positions de la place financière au niveau européen et international. L'Institut de la Finance Durable est présidé par Yves Perrier.



INSTITUT
DE LA FINANCE
DURABLE

PARIS EUROPLACE